

A decorative graphic in the top left corner consists of overlapping curved shapes in blue, red, and dark purple.

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

PROCES VERBAL AG 2017

Ordre du jour

I.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mars 2017	3
II.	Rapport moral du Président	3
III.	Présentation des Départements Economique Social et Environnemental, Compétition Performance, Vie Fédérale et Activités Transverses	10
1.	Vie fédérale & activités transverses	10
2.	Département Economique Social et Environnemental	12
3.	Département Compétition & Performance	15
4.	Commission Centrale d'Arbitrage	19
5.	RSE - CITOYENNETE	21
6.	Partenariats : quelle(s) stratégie(s) pour quels objectifs ?	22
7.	OFFSHORE IN THE GAME	23
IV.	Rapport financier 2017	24
1.	Rapports du Commissaire aux comptes	27
2.	Approbation des comptes de l'exercice clos	29
3.	Affectation des résultats	29
V.	Budget prévisionnel 2018	29
VI.	Election au conseil d'administration (collège des membres associés autre que les classe)	35
VII.	Remise des médailles d'or	35
VIII.	Modifications des statuts, des règlements Intérieur et Financier	37
IX.	Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de Haut Niveau par le médecin coordinateur	40
X.	Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2019	41

La séance est convoquée à 9 heures 15 sous la présidence de M. HENARD.

M. Nicolas HENARD, Président.- Mesdames, messieurs, chers amis, soyez les bienvenus à l'Assemblée générale de votre Fédération.

Je vous remercie au nom de la fédération d'avoir accepté une nouvelle fois de consacrer votre week-end à votre sport et votre Fédération. Merci beaucoup.

Je vous propose dès maintenant d'honorer ceux qui nous ont quittés récemment.

* Robert BRAMOULLE. Comme le soulignait à juste titre Henry BACCHINI lors de ses obsèques, Robert aura été un travailleur de l'ombre grâce à qui des dizaines de milliers de résultats de régates auront été réalisés. En étant le concepteur puis le développeur de BREG et de FREG, il aura non seulement été un formidable ambassadeur de l'équité sportive, si importante à nos yeux, mais également un collaborateur fidèle de la FFVoile, de ses membres et de ses licenciés. Son investissement au service de la voile française avait d'ailleurs été souligné lors de l'Assemblée Générale du 20 mars 2004 au cours de laquelle Robert avait reçu la médaille d'or de la Fédération Française de Voile, plus haute distinction fédérale.

* Marc RENOULT. Marc aura été un exemple de dévouement et d'implication dans le monde du bénévolat de la voile, que ce soit en tant que comité de course et jugeur ou en tant que président de sa commission régionale d'arbitrage, gardant bonne humeur et franc-parler, avec une constante bienveillance envers "ses ouailles"

Et pour tous les autres amis et licenciés disparus durant l'année 2017 et le début de cette année 2018

En ces temps dramatiques, je souhaitais également que nous pensions aux victimes de la haine, les blessés et les morts de Carcassonne, leur famille, leurs proches. Je souhaitais que nous pensions au Lieutenant-colonel BELTRAME, militaire, qui a offert sa vie.

Je vous propose d'observer une minute de silence.

(Une minute de silence est observée)...

Je donne la parole à notre secrétaire générale pour des explications sur le déroulé de cette journée.

Mme Sylvie HARLE, Secrétaire générale.- Bonjour à tous. Vous avez, conformément à nos textes, reçu un certain nombre de documents mis à disposition sur le site de la fédération.

(Mme HARLE rappelle les différentes modalités du fonctionnement de l'assemblée)...

(Le scrutateur général est M. Antoine SAVIGNAT)...

(Présentation des modalités de vote par boîtier électronique)...

I. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 mars 2017

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Y a-t-il des remarques sur ce procès-verbal ? (*Non*)

Il est adopté à 96,8 % des présents (159 votants).

II. Rapport moral du Président

M. LE PRESIDENT.- Mes chers amis, je suis très heureux de m'adresser à vous dans le cadre de cette Assemblée Générale 2017. C'est évidemment l'occasion pour moi d'effectuer un bilan de cette première année en ma qualité de Président de notre belle Fédération. L'an passé, à cette même période, en ce même lieu, vous avez élu une équipe, vous m'avez élu, vous m'avez accordé votre confiance pour cette Olympiade. Je souhaite de nouveau vous en remercier. La première année vient de s'écouler et je mesure pleinement aujourd'hui la responsabilité qui est la mienne et c'est pourquoi j'œuvre depuis mon élection pour répondre à vos attentes et à celles de nos pratiquants.

Afin de réaliser le programme ambitieux que je vous avais présenté il y a un an, ma première priorité a été de constituer une équipe solide pour m'épauler, une équipe composée à parité de Femmes et d'Hommes engagés. Je suis aujourd'hui fier d'être entouré d'un équipage solidaire, riche de sa diversité et de sa complémentarité. Cet équipage m'accompagne quotidiennement dans la réalisation de nos projets fédéraux.

Avant d'évoquer ces projets de façon plus détaillée, je souhaite à nouveau partager avec vous l'immense plaisir qui nous a été confirmé le 13 septembre dernier depuis Lima : l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en France en 2024. Je fais volontairement référence à la France et non à Paris pour deux raisons :

➤ D'une part, comme vous le savez, parce que les épreuves de voile auront lieu à Marseille avec une marina olympique au Roucas-Blanc qui sublimerà à la fois notre sport et la Méditerranée. La cité phocéenne dispose d'un savoir-faire internationalement reconnu dans l'accueil et l'organisation de manifestations nautiques. Nous travaillons d'ores et déjà avec les acteurs locaux pour être à la hauteur de cet événement unique. Les premières réunions organisées sans attendre avec les élus de la ville de Marseille laissent présager un événement à la hauteur de nos espérances. Entendre résonner la Marseillaise à Marseille... Et ne nous interdisons pas de rêver que pour la première fois dans l'histoire olympique une épreuve de course au large et de Kiteboard y voient le jour et que le Paravoile y retrouve sa place... mais chaque chose en son temps...

➤ D'autre part, bien plus qu'un projet d'un territoire, les Jeux Olympiques constituent un défi et un challenge immenses pour l'ensemble de la voile française. Si Marseille sera évidemment notre base avant, il est primordial que tous nos territoires (de la métropole à l'Outre-mer, des régions littorales aux espaces intérieurs) se mobilisent au service de cette ambition partagée. Nous avons la chance, grâce à l'activité que vous proposez au niveau local et régional, d'avoir un réservoir unique en termes de compétences, d'expertises, de potentiels sportifs. Nous pouvons et devons valoriser ces multiples ressources dans nos bases arrière pour former notre « Génération 2024 » et ainsi faire des JO une pleine réussite dans six ans mais surtout sur le long-terme avec un héritage durable pour le développement de notre sport. Des Jeux Olympiques utiles... ! Nous en parlerons très probablement ensemble en fin de journée.

Une fois par siècle... Au-delà d'un magnifique événement, il s'agit d'une chance inouïe pour notre sport.

Si nous avons eu l'occasion en 2017 de nous réjouir de cette annonce olympique, nous avons aussi pu savourer de grands moments de voile.

Je pense évidemment aux prouesses de nos coureurs au large qui ont su nous captiver tout au long de l'année: de début janvier avec l'épilogue de cette très belle édition du Vendée Globe ponctuée par la victoire d'un marin d'exception en la personne d'Armel Le Cléac'h au terme d'un magnifique duel avec Alex Thomson, jusqu'aux mois de novembre et décembre marqués par l'exploit de François Gabart. Avec ce record de 42 jours 16 heures 40 minutes et 35 secondes pour effectuer le tour du monde en solitaire, François déloge un autre grand ambassadeur de la voile française, en la personne de Thomas Coville qui a été honoré par le titre de marin de l'année en 2017.

Et puisque j'évoque le terme d'ambassadeur de notre beau sport, comment ne pas rendre hommage à Antoine Albeau qui a décroché son 24^{ème} titre mondial en

funboard, discipline dans laquelle Delphine Cousin nous représente aussi brillamment chez les femmes.

En voile olympique, l'année 2017 était certes une année de transition après les belles performances de Rio mais notre Equipe de France continue d'avoir faim de médailles à l'image d'un Jonathan Lobert, Champion d'Europe et Vice-champion du Monde en Finn. Ces résultats sont prometteurs et cela tombe bien puisque 2018 est une année charnière avec en point d'orgue le Mondial à Aarhus qui sera sélectif en vue des JO de Tokyo.

Enfin, j'avais insisté devant vous l'année dernière sur l'importance pour la FFVoile de faciliter l'intégration du kite dans la grande famille de la voile française et j'y reviendrai un peu plus tard. Mais il convient dès maintenant de mettre en avant les beaux résultats de nos français au niveau international avec en chef de file Nicolas Parlier éblouissant l'an dernier (10 victoires sur 11 compétitions internationales disputées) chez les garçons et Alexia Fancelli chez les filles.

Nous pouvons également constater avec plaisir que la relève est bien présente et que notre jeunesse dynamique s'est encore illustrée sur tous les fronts, de la course au large aux dériveurs, de l'Inshore au Kite, de la planche à voile au catamaran... Il m'est impossible de citer tous nos jeunes champions qui ont représenté fièrement la France l'an dernier mais saluons les belles performances du dispositif Team France Jeune notamment lors de la Red Bull Youth America's Cup 2017, d'Hippolyte Machetti et Sidoine Dantès qui furent Champions du Monde Jeunes 470 (et 4^{ème} lors du Mondial Seniors) ou encore de Tim Mourniac et Charles Dorange, très beaux vainqueurs par exemple du classement Jeunes du Tour de France à la voile. Lors des Championnats du Monde Jeunes, à Sanya en Chine, nous avons pu vibrer avec Théo Revil et Gaultier Guevel qui ont atteint le graal en 29^{er} garçons tandis que Violette Dorange et Camille Orion sont de nouveau montées sur le podium en 420 femmes. Que de belles promesses pour le futur de la voile française ! A court terme, certains de nos athlètes viseront déjà Buenos Aires et les Jeux Olympiques de la Jeunesse en octobre prochain où la planche à voile, le catamaran mixte et le kite seront représentés. Parions que la plupart d'entre eux se projettent déjà plus loin avec la perspective d'exceller à domicile en 2024. Notre mission est déjà de les y accompagner.

S'il était possible de résumer une telle santé; la voile française a encore brillé en 2017 grâce à ses magnifiques champions et leurs entraîneurs. Inspirons nous de ces athlètes d'exception pour nous aussi, en tant que fédération, rechercher la haute performance dans tous les secteurs de notre activité. Cette ambition a motivé l'action de mon équipe depuis un an comme je souhaite vous le démontrer dans cette deuxième partie du rapport moral.

La performance de la FFVoile peut se décliner dans l'ensemble de notre activité et se mesurer selon différents indicateurs que j'avais présentés dans le programme qui a reçu votre adhésion l'an dernier. Pour mémoire, celui-ci était composé de quatre grands items que je vous propose de rappeler et ainsi faire un bilan de l'avancement de nos actions.

Le 1^{er} sujet concerne l'ardente nécessité de revenir à une Fédération à votre écoute, au service des clubs. Je ne cesse de le dire : « Réjouissons-nous de voir des voiles sur l'eau ! ». C'est pourquoi je souhaite rappeler à ce stade que l'objectif de rassembler en 2024 un réseau de mille clubs en bonne santé accueillant un million de pratiquants par an dans nos structures dont 500 000 sont dotés d'un titre fédéral constitue le cap de notre action, notre source de motivation quotidienne.

Concrètement cela signifie :

- Le rayonnement à l'extérieur de la Fédération, en faisant connaître et reconnaître notre sport et ses différentes pratiques, sur le plan national comme sur le plan international.
- Le rayonnement à l'intérieur de la Fédération, en proposant un grand projet, en écoutant et en conduisant une ambition collective.
- Le développement de notre sport en attirant à la fois des pratiquants différents et un nouveau public.
- La convivialité en n'oubliant pas que nous sommes une association, nous existons pour rassembler et pour que nos adhérents partagent nos valeurs de liberté et de solidarité.
- La simplicité en se rappelant qu'à bord d'un bateau la simplicité est gage d'efficacité.

Ces grandes orientations de travail nécessitent que nous soyons notamment capables de :

- Accompagner notre réseau dans la mise en place d'offres, de services nautiques adaptés aux attentes des pratiquants.
- Positionner la Fédération Française de Voile comme un acteur national majeur au niveau économique et social.
- Renforcer notre rôle de leader international en termes de résultats sportifs et d'organisation de manifestations.

Or, je crois sincèrement que ces différents axes sont complémentaires et se nourrissent mutuellement et que dans ce contexte, il est primordial, d'une part, de renforcer la transversalité de nos actions et de nos réflexions au niveau fédéral

et, d'autre part, de nous appuyer sur nos membres qui sont notre force vive et qui, à travers leur connaissance du terrain, sont en mesure de nous apporter les réponses appropriées aux défis de demain. Le Pacte Fédéral qui lie nos ambitions doit être réaffirmé. Ce besoin de transversalité et cette volonté d'être davantage dans une approche bottom-up, c'est-à-dire de refaire de la FFVoile une Fédération de clubs avec une démarche plus participative qui s'appuie sur le terrain, se matérialise par la mise en place en 2017 de 8 groupes projets ayant vocation à accompagner l'évolution de notre Fédération. Ces groupes projets composés de membres d'élus de la Fédération, d'experts, de licenciés, de dirigeants de clubs, de salariés de la FFVoile sont articulés de la façon suivante :

- Le Groupe Projet 1 relatif aux Titres Fédéraux et services associés afin de repenser le modèle d'une licence unique pour aboutir à des titres et des services différenciés en fonction des activités et des publics dans le but d'élargir notre communauté et de mieux répondre aux attentes de nos pratiquants.
- Le Groupe Projet 2 relatif à la Simplification du Championnat de France et du Calendrier afin de proposer des compétitions qui soient plus accessibles pour un plus grand nombre, plus lisibles pour le grand public et plus attractifs pour nos sportifs.
- Le Groupe Projet 3 relatif à la Dynamisation des formations afin de permettre à nos clubs de trouver l'encadrement dont ils ont besoin, de valoriser le travail des professionnels et de nos bénévoles, d'organiser la formation professionnelle continue.
- Le Groupe Projet 4 relatif à la Réforme du mode du scrutin afin d'organiser un mode d'expression politique plus simple et transparent au niveau fédéral et de clarifier certaines dispositions statutaires trop complexes.
- Le Groupe Projet 5 relatif à la modernisation et à la dynamisation de notre communication afin d'attirer de nouveaux partenaires, mieux valoriser notre image et les valeurs véhiculées par la voile et in fine permettre le développement de nos clubs.
- Le Groupe Projet 6 relatif à la digitalisation afin de mieux accompagner notre réseau dans une démarche numérique en proposant des solutions adaptées aux besoins du terrain.
- Le Groupe projet 7 relatif à la Responsabilité Sociale et Environnementale et à la Citoyenneté afin de structurer nos activités et nos organisations dans une logique d'exemplarité tant sur le plan sociétal que sur le plan du développement durable.
- Le Groupe Projet 8 relatif à l'animation des clubs et des territoires afin de renforcer notre ancrage local et de construire nos projets dans une démarche

gagnant-gagnant à tous les échelons territoriaux, en s'appuyant notamment sur une nouvelle structuration correspondant à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (les « Bassins » en langage marin).

L'objectif de ces groupes projets est de réfléchir collectivement à l'avenir de notre fédération en proposant des solutions, des produits, des services, des outils conformes aux attentes de nos clubs et à celles de nos pratiquants. Ces groupes projets sont déjà en ordre de marche et restent totalement ouverts à celles ou ceux qui souhaiteraient s'engager sur une thématique précise. D'une façon générale, il est primordial que leurs travaux et réflexions soient alimentés en permanence par les retours du terrain. Il est essentiel que ces dernières soient coordonnées avec autant de projets régionaux que de Ligue. La réflexion a primé en 2017. L'action sera de mise en 2018 !

L'action et le terrain justement : nous nous y sommes déplacés tout au long de cette année 2017 en étant présents quasiment tous les week-ends sur des événements, à la rencontre des clubs et des acteurs qui constituent le cœur de notre fédération. Avec mon équipage, nous avons tenu à être présents dans toutes les régions pour partager des moments festifs évidemment mais aussi pour nous confronter aux difficultés que vous rencontrez parfois. Notre but est d'être à vos côtés, de vous accompagner et de trouver des solutions, parfois financières comme nous avons pu le faire avec certains clubs en 2017. Il s'agit de faciliter le quotidien de nos bénévoles qui ne comptent par leurs heures pour faire vivre notre Sport.

Et puisque j'évoque ces difficultés que nous avons collectivement surmontées, je souhaite m'arrêter un instant sur la problématique du certificat médical pour le Passeport Voile. Nous continuons à travailler en étroite collaboration avec le Ministère des Sports et le CNOSF pour modifier l'actuelle législation. Nous pouvons par ailleurs vous confirmer l'engagement contractuel de la part de nos assureurs sur le fait que les garanties d'assurance des licenciés et de la structure affiliée s'appliquent pleinement à l'occasion d'un éventuel accident au cours des activités organisées y compris en l'absence d'un certificat médical. Néanmoins, ce sujet problématique qui nous a bien occupés en 2017 et qui nous a inévitablement fait perdre un nombre conséquent de Passeports Voile nous a également renforcés dans notre volonté de repenser le fonctionnement de nos licences et de mener une véritable réflexion sur la création de titres de participation plus adaptés aux attentes de nos clubs et de nos pratiquants. Il s'agit d'une véritable révolution pour la FFVoile qui suppose un prudent travail de longue haleine mais à l'image de la création récente du Collectif Economique, Social & Environnemental Voile Bretagne, nos équipes sont pleinement mobilisées sur le sujet. L'expérimentation bretonne basée sur le modèle collaboratif entre les différents acteurs régionaux s'inscrit parfaitement dans notre volonté de proposer des solutions adaptées aux différents territoires. Nous allons

donc continuer à décliner cette ambition fédérale dans l'ensemble de nos régions en nous appuyant sur les acteurs centraux que sont nos Ligues et certains de nos Comités Départementaux de Voile. Il est primordial d'adapter nos offres et nos produits aux particularités des différents sites de pratiques pour répondre aux besoins des grandes régions du littoral comme à celles organisées autour de plans d'eau intérieurs ou encore de prendre en compte les spécificités de l'Outre-mer. Cela ne signifie pas que vont se créer de multiples micro-fédérations de voile, cette démarche s'inscrit dans un cadre global défini au niveau fédéral et une vision partagée d'un projet commun donc il s'agit davantage de s'appuyer sur les richesses et les ressources de notre terrain. La création, au niveau opérationnel, d'une cellule de suivi et d'accompagnement des territoires, la mobilisation des cadres techniques au sein de la FFVoile et un pilotage direct par le DTN concrétisent aussi notre souhait d'être plus proches du terrain, plus efficaces également.

Vous pouvez d'ailleurs compter sur les équipes de la rue Henri Bocquillon qui ont elles aussi, par exemple, participé à une journée de réflexion « Disruption Day » visant à faire émerger de nouvelles idées (234 au total !) pour :

- Dynamiser l'offre.
- Repenser une prestation de service qui correspond aux attentes de nos pratiquants.
- Recenser les bonnes pratiques pour les faire partager au plus grand nombre.

Je profite d'ailleurs de cette référence aux équipes de la Fédération pour remercier l'ensemble du personnel fédéral et des cadres techniques pour leur implication et leur investissement au quotidien. Ces acteurs jouent un rôle essentiel et font partie intégrante de notre équipage. J'ai parfaitement conscience qu'ils ont été impactés par les modifications structurelles au sein de la FFVoile et je leur suis reconnaissant d'avoir su s'adapter au nouveau fonctionnement fédéral. Cette transformation de la FFVoile constituait d'ailleurs le second item de mon programme électoral et je souhaite rapidement vous en rappeler quelques grands axes.

Ma priorité a été de revisiter la gouvernance de la FFVoile, en redonnant un rôle majeur aux élus que vous avez choisis l'an dernier. Comme vous le savez j'ai fait le choix d'être un Président bénévole. Vous qui œuvrez bénévolement pour le développement de la voile, vous êtes très bien placés pour le savoir; cette situation a évidemment des conséquences sur le fonctionnement de notre fédération. Ne pas être omnipotent oblige à déléguer. Mon rôle, en tant que Président, est de rassembler et d'organiser les acteurs majeurs de la FFVoile. Pour cette nouvelle mandature 2017-2020, le Conseil d'Administration a été renforcé dans son rôle de « pierre angulaire » de l'organisation fédérale. En plus

de ses fonctions statutaires de décision, il est chargé de définir la stratégie et les objectifs à atteindre. En outre, les administrateurs sont aussi le contact permanent avec nos membres. Le Bureau Exécutif, émanation du Conseil d'Administration, joue le rôle d'interface en se positionnant comme une véritable « courroie de transmission » entre le CA et les permanents opérationnels de la Fédération. Il s'agit d'aider à la prise de décision et de veiller à la bonne mise en œuvre des actions.

Je me réjouis d'être entouré de personnes compétentes qui ont su parfaitement s'imprégner de cette ambition politique. J'ai conscience de leur abnégation, j'ai conscience de leur investissement. Je remercie mon équipe pour leur soutien indéfectible et leur engagement sans faille. Je sais la reconnaissance que la Fédération leur doit individuellement et collectivement.

Ensemble, nous avons également souhaité optimiser le management et l'organisation. Trois grands départements ont été créés :

➤ Le Département Economique Social et Environnemental qui réunit le Pôle Animation Vie des Clubs, le Pôle prospective et Développement Economique, le Pôle Emploi Formation et qui désormais contient un volet « marketing », essentiel pour le développement de la FFVoile.

➤ Le Département Compétition Performance qui met fin à la séparation purement théorique entre Habitable et Voile Légère pour réunir l'ensemble des acteurs et des projets dédiés à l'activité sportive de la FFVoile, de la voile olympique à l'organisation des milliers de régates que vous inscrivez au calendrier.

➤ Le Département Vie Fédérale et Activités Transverses qui réunit toutes les fonctions ressources indispensables au fonctionnement de la FFVoile.

Pour coordonner au quotidien les actions, nous faisons confiance à Eric Marliot, Directeur Administratif Juridique et Financier, et à Jacques Cathelineau, Directeur Technique National, qui tous deux font un travail remarquable en nous épaulant en permanence. Leurs objectifs est de veiller à ce que le développement d'une vision globale et transversale se mette en place au sein de la FFVoile, à ce que les cadres soient bien supervisés par des élus. Jacques et Eric participent à la définition des contours et des responsabilités.

Pour faciliter la transformation organisationnelle dans son ensemble, une équipe dédiée à l'accompagnement du changement a été constituée en 2017. Ce groupe évoluera en 2018. En outre, un Conseil des Sages et un groupe ressource de Senior Advisors ont vu le jour pour nous permettre de prendre de la hauteur à travers un regard extérieur et bienveillant d'experts dans leur domaine respectif. Cette nouvelle organisation marque la volonté de mieux appréhender et prendre

en compte les attentes de nos clubs, d'optimiser le processus de co-construction de la stratégie fédérale en intégrant le maximum d'acteurs, et d'optimiser l'utilisation des moyens au service de cette stratégie. Elle doit permettre dans les prochaines années à la Fédération d'atteindre ses objectifs ambitieux, notamment en termes de licences.

Afin d'atteindre cet objectif, il convient également de renforcer la place de la FFVoile dans son environnement, d'élargir son écosystème et il s'agissait justement du troisième item de ma campagne. Confrontée à la raréfaction de l'argent public, il est aujourd'hui plus que jamais primordial de positionner la Fédération Française de Voile comme un acteur national majeur au niveau économique et social et comme un leader international en termes de résultats sportifs.

La première priorité en 2017 a été de maintenir nos bonnes relations avec nos partenaires existants. Je pense évidemment à notre ministère de tutelle, le Ministère des Sports. Il a reçu en 2017 un portefeuille à part entière et cela constitue un excellent signal envoyé au mouvement sportif et avec qui les échanges continuent d'être fructueux. Nos partenaires historiques Banque Populaire et la Marine Nationale, les sponsors de l'Equipe de France, la Mutuelle Des Sportifs, Marinepool ou encore AG2R-La Mondiale sur le volet handivoile nous maintiennent leur confiance, et nous les en remercions.

Ensuite, la seconde priorité a été de développer nos partenariats et de renforcer notre approche marketing. De nombreux échanges sont actuellement en cours et de bonnes nouvelles devraient être annoncées en 2018 mais je peux aujourd'hui officialiser la mise en place d'une collaboration inédite avec Ford qui permettra notamment aux Equipes de France mais aussi aux sportifs médaillés internationaux de bénéficier d'un véhicule pour organiser leur déplacement en toute sécurité. Je me réjouis également du nouveau partenariat entamé en 2017 avec SAP dans le cadre de la Ligue Nationale de Voile.

Sur le plan plus institutionnel, nous avons multiplié les prises de contact avec des acteurs qui appartiennent à l'écosystème nautique, du sport ou du tourisme. Le renforcement de la collaboration avec la Fédération des Industries Nautiques a permis par exemple d'obtenir la gratuité de l'entrée au Salon Nautique 2017 à nos licenciés. Il s'agit d'une parfaite illustration d'une démarche qui profite à notre réseau et je ne vous cache pas le plaisir ressenti lorsqu'au hasard de rencontres dans les allées du salon, des licenciés m'ont interpellé pour me faire part de leur gratitude. Afin de faire de la FFVoile un acteur national majeur au niveau économique et social, il est également nécessaire d'élargir notre champ d'action et d'intégrer des espaces qui n'étaient pas historiquement ceux de la voile. Notre rôle actif dans la création de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance et, demain d'une structure interministérielle sur la filière est un premier exemple. La

mise en place d'une réflexion fin 2017 avec le Ministère de la Cohésion des Territoires autour d'un projet global dans les quartiers prioritaires de la ville est un deuxième exemple.

Enfin, concernant l'environnement de la FFVoile, je souhaite évoquer l'avenir de l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques. Comme vous le savez sans doute, un rapport de la Cour des Comptes a mis en avant les limites de son fonctionnement actuel. J'ai coutume de dire que « nous sommes tous des enfants de l'ENV » et je suis bien placé pour le savoir. Il nous a semblé fondamental que la FFVoile s'implique en première ligne afin de renverser la situation difficile dont nous avons malheureusement hérité, Jean-Yves Le Déroff (Directeur de l'ENVS) et moi-même. Je peux aujourd'hui vous annoncer que notre engagement ces derniers mois n'a pas été vain puisque, contrairement à ce que faisait craindre le rapport en question, l'Ecole ne devrait pas être fermée. Nous sommes en train de travailler en lien avec des partenaires comme la FIN, les Glénans ou l'UCPA, en étroite collaboration avec le Ministère des Sports pour développer un nouveau business model pour l'ENVS. Celui-ci sera davantage ouvert à la société civile et s'inscrira dans une démarche plus novatrice.

Avant de conclure, je souhaite faire un point sur mon quatrième item de campagne relatif à l'intégration du kite au sein de la FFVoile.

Ma première aspiration fut que les pratiquants se sentent chez eux dans notre belle Fédération, tout en conservant leur ADN. J'ai donc mis un point d'honneur à ce que les épreuves nationales et internationales 2017 en collaboration avec World Sailing se déroulent dans d'excellentes conditions. La mise en place d'une Equipe de France de Kite et l'organisation des premiers Championnats de France FFVoile ont confirmé que nous avons les compétences et les capacités pour accompagner cette belle discipline de la voile. Il est nécessaire d'attirer le jeune public de pratiquants dans nos clubs, et une de nos priorités a été, avec la commission médicale, de monter une équipe se focalisant sur la sécurité de cette pratique dont la potentielle accidentologie n'est plus à démontrer. L'intégration au sein de la FFVoile de deux nouveaux cadres techniques compétents et spécialisés dans la pratique du kite atteste également de l'accroissement de l'expertise en interne. Je pourrais aussi évoquer la contractualisation d'une option assurantielle qui permet à nos licenciés d'être couverts pour les activités de pleine nature dont le landkite et le snowkite afin de répondre à une attente des pratiquants. Je profite également de ce rapport pour vous annoncer que le Conseil d'Etat a définitivement rejeté les requêtes de la Fédération Française de Vol Libre et confirmé que le choix de la FFVoile était opportun et justifié. Le développement du Kite au sein de la FFVoile pour tous va pouvoir continuer sur cette belle voie. L'offre qui se multiplie au niveau de nos clubs y contribue largement, donc soyez- en remerciés.

Comme vous l'aurez compris, chers amis, 2018 s'annonce être une année intense et riche à tous les niveaux tant sur le plan sportif et organisationnel que pour le développement de la Voile sur l'ensemble de notre territoire. Les défis pour notre Fédération sont multiples, de la parfaite organisation des deux épreuves de la Sailing World Cup à Hyères et la finale à Marseille, à la satisfaction des attentes de nos clubs et de nos pratiquants. La préparation des Jeux de Tokyo, l'anticipation de l'échéance 2024... Le challenge est excitant, vous comptez sur mon équipe et sur moi-même, et nous savons pouvoir compter sur vous pour accomplir ensemble ces beaux projets.

Je vous souhaite à tous une très belle Assemblée générale et une magnifique année 2018.

Bien sportivement.

(Vifs applaudissements)...

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Y a-t-il des questions ?

M. Jean-Christophe COUR.- Représentant de la ligue Grand-Est et président de la ligue.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les représentants, je souhaitais à l'issue de votre rapport moral, prendre très rapidement la parole pour attirer votre attention et celle de l'Assemblée Générale sur les très grandes inquiétudes dans nos territoires quant aux évolutions du CNDS pour 2018.

Si nous connaissons depuis quelques années une baisse régulière des interventions de l'établissement et de l'Etat, cette année constitue un véritable « coup de massue », et ceci, tant sur la baisse des ressources globales allouées au CNDS (133 M€ en 2018 contre 260 M€ en 2017) qu'en termes de recentrage des priorités. Il s'agit véritablement d'une triple peine pour les clubs, les comités départementaux et les Ligues.

Première peine: avec une baisse de quasi 25 % de la part territoriale, dont la moitié doit être consacrée à la consolidation et la création d'emplois. Le CROS Grand-est, de ce point de vue, estime que la perte des crédits s'élèvera en moyenne à 25 % pour les clubs et les comités départementaux, et à plus de 43 % pour les Ligues.

Deuxième peine : les subventions sont ciblées sur les quartiers prioritaires de la ville (QPV) et les zones de revitalisation rurale (ZRR), alors que les premiers devraient relever du ministère de la ville et les seconds de l'aménagement du territoire. A ce titre, on peut aussi s'interroger sur le plan « apprendre à nager » qui constitue également une priorité du CNDS et qui, à notre sens, en tout cas au

mien, devrait plutôt relever de la compétence du ministère de l'Education nationale.

Troisième peine : l'accès au sport de haut niveau, l'accompagnement local des grands événements sportifs internationaux et surtout la formation des bénévoles ne peuvent plus être financés au titre du CNDS en 2018 sauf si cette dernière, la formation, est destinée aux QPV et aux zones de revitalisation rurale.

Alors mon interrogation est très simple: comment allons-nous réussir à poursuivre nos actions en matière de développement, d'accès à la pratique, assurer nos missions dans les domaines du sportif, de l'arbitrage ou de la formation au regard de ces contraintes auxquelles nous devons faire face ? Par quel stratagème allons-nous pouvoir tordre nos stratégies de développement, en particulier dans les Ligues, mais pas que, pour répondre aux objectifs prioritaires du CNDS et faire finalement autre chose que notre métier et ce pourquoi nous avons une délégation fédérale ?

Alors que la France prépare les Jeux Olympiques de Paris 2024, et que s'ouvre au plan national une vaste réflexion sur la gouvernance du sport, impactant nécessairement nos engagements humains et financiers dans les territoires pour relever ce défi,

Alors que vous avez souhaité, Monsieur le Président, -et je salue votre initiative- engager à l'occasion cette Assemblée générale, un débat sur «vers des JO utiles »,

Alors que le mouvement sportif, au plan régional comme au plan départemental, commence à s'organiser pour faire connaître son désaccord fondamental avec les orientations prises,

Je souhaiterais connaître votre position quant à ces évolutions alarmantes du CNDS, et savoir dans quelle mesure la Fédération Française de Voile est, a minima, en capacité de relayer ces craintes fortes, et au mieux, obtenir du ministère des sports si ce n'est une adaptation des règles mais au moins de la souplesse dans l'instruction de nos dossiers, pour continuer à mener nos actions dans des conditions acceptables.

(Vifs applaudissements)...

M. LE PRESIDENT.- Merci pour cette question.

Tous les sports sont concernés, moins de subventions et beaucoup plus de ciblage. Notre réponse a été de construire un collectif de présidents de fédération. On a alerté Denis MASSEGLIA. On lui a envoyé un courrier. Il y a 15 jours environ, j'ai récemment envoyé un nouveau courrier à Denis pour obtenir réponse aux inquiétudes de cette baisse des ressources de ce beaucoup plus

grand ciblage, et cela vaut pour les fonds régionaux comme pour les fonds nationaux ; tout le sujet des contrats d'objectifs en direct en tant que fédération avec le ministère est à peu près le même sujet : plutôt maintien si l'on est une fédération à potentiel et plus de ciblage également des actions. Donc, cela nous laisse beaucoup moins de latitude et cela nous fait souffrir à tous les échelons.

La démarche a été très vite de me rapprocher d'autres présidents de fédération, de faire un courrier à Denis MASSEGLIA ; la ministre des Sports est également concernée, elle a reçu ce courrier. Tout récemment, j'ai renvoyé au nom de la FFVoile en rappelant le courrier du collectif et posé des questions à Denis MASSEGLIA et Laura FLESSEL, la ministre. Pour l'instant, j'attends les réponses sur ces sujets.

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Y a-t-il d'autres questions sur ce rapport moral ?

M. Jean-Luc DENECHAU.- Association sportive mantaise, ligue Ile-de-France et administrateur de la FFVoile.

Monsieur le Président, dans votre rapport moral, vous avez évoqué l'école nationale de voile et des sports nautiques, et vous nous en avez parlé lors du dernier conseil d'administration et dans une décision du bureau exécutif que je voudrais lire à l'assemblée, voilà ce qui était marqué dans le procès-verbal :

« Le bureau exécutif de la FFVoile est informé de la proposition de sauvegarde de l'ENVSN soutenue par la FFVoile visant à préserver les services de l'établissement apportés à la réalisation de la politique sportive de la Fédération tout en allégeant la charge financière de l'Etat compensée par un apport en ressources propres de l'établissement auquel participera la FFVoile ».

Ma question au conseil d'administration à laquelle je souhaiterais que vous puissiez répondre à l'ensemble des membres de l'assemblée générale parce que je m'étonnais du fait que ce soit le bureau exécutif qui en soit informé alors qu'il n'en était pas à l'origine, comme le conseil d'administration n'avait pas eu connaissance de ce plan, je voulais savoir qui et quand engager la FFVoile et pour quel montant à un soutien de l'ENV. Vous avez eu l'amabilité de me répondre en conseil d'administration et je pense que c'est de nature à intéresser l'ensemble des délégués de cette assemblée.

Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT.- Merci, Jean-Luc.

Le sujet est simple pour l'ENV. Si l'ENV ferme, on a beaucoup plus à perdre qu'à gagner. La Fédération, historiquement est très fortement appuyée sur l'école. Nous sommes déjà engagés là-bas par des actions croisées. L'école apporte des

cadres et on mène des projets en commun. On y met aussi nos équipes de France, on y stocke du matériel. Des structures viennent à l'école organiser, par exemple, des championnats ou des stages.

Je pense que vous avez tous en tête que, si l'école disparaissait, il y aurait sacrément un vide dans la vie fédérale et ses moyens. Le raisonnement a été assez simple, soit on laissait ce rapport de la Cour des Comptes faire son chemin et, au niveau de l'administration et de l'Etat, on avait une réaction assez simple en disant que l'on ferme l'établissement. C'était soit la Région Bretagne reprend l'école dans le cadre de campus de Bretagne, soit on ferme. Cela décalait la responsabilité sur la Région. La Région a dit ne pas être informée et que cela ne les intéressait pas de récupérer des pertes. Donc, le sujet a été à un moment de fermer l'école. Au niveau du bureau exécutif, on s'est dit que l'on ne pouvait pas laisser ce sujet se dérouler de cette façon. Très vite, je suis allé au ministère. Je suis en contact avec Jean-Yves LE DEROFF et nous nous sommes demandé comment proposer une alternative différente de fermer ou transférer à une Région qui n'en veut pas. L'idée a été de rouvrir le projet et de le réfléchir dans un sujet de relation avec une fédération, une région et d'autres acteurs en matière de formation et d'essayer de proposer une nouvelle dynamique à l'école et un nouveau projet pour un établissement public, c'est-à-dire de rentrer dans un établissement public ouvert sur la société civile.

Ce sujet a été construit avec un cabinet missionné par le ministère pour essayer de trouver des solutions et des formules pour parler un peu du monde des affaires avec un compte d'exploitation qui tenait beaucoup mieux la route, c'est-à-dire réussir à baisser l'investissement de l'Etat tout en préservant un modèle économique qui fonctionne à l'école. On y a réfléchi, et vous aurez une opération pas simple mais la pyramide des âges de l'école le permet. On a une masse salariale qui va maigrir naturellement à l'école. On a proposé à l'Etat de nous redonner une partie des économies de l'école sur la masse salariale pour que l'on puisse réinvestir à l'école. Ce ne sont pas des efforts supplémentaires que la Fédération fera dans son coin. C'est bien un sujet sur lequel on est en discussion avec le ministère pour leur dire de nous aider à investir dans l'école.

A travers la génération 2024, l'académie 2024, on a l'ambition de permettre à chaque ligue une fois par an d'emmener ses potentiels avec ses cadres, quelques élus à l'école nationale de voile. Ces sujets pourraient être financés par des contrats d'objectifs supplémentaires que nous sommes en train de négocier avec l'Etat.

Il ne vaut mieux pas trop parler de ce sujet. C'est un effort de l'ENV qui reviendrait à l'ENV en forme de produits à travers des actions que l'on est en train de négocier avec l'Etat.

Je vous rassure, on n'est pas en train de mettre en danger la Fédération en prenant dans les fonds actuels de la Fédération pour les mettre dans un établissement public qui ne ferait aucun effort ; l'établissement public va faire des efforts ; l'Etat va faire des efforts et nous investirons dans des actions très profitables pour la Fédération qui régleront dans un premier temps le sujet de l'école et l'école devra continuer ses efforts en termes de charges et de trouver à terme des ressources propres.

Voilà la réponse que j'ai faite en conseil d'administration. Ce côté malicieux du deal que l'on est en train de monter avec l'Etat ne doit pas être ébruité parce que cela fait partie de cette discussion de rétablir les comptes de l'école.

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Y a-t-il d'autres questions sur ce rapport moral ? (*Non*)

III. Présentation des Départements Economique Social et Environnemental, Compétition Performance, Vie Fédérale et Activités Transverses

Plutôt que de reprendre l'intégralité de ces [rapports](#), chaque département prendra la parole 15 minutes pour vous dresser un panorama de son rôle et des principales actions nées en 2017 et des perspectives 2018 pour certains d'entre eux.

1. Vie fédérale & activités transverses

Je souhaiterais vous préciser quelle est la mission de ce département, une brève perspective de l'année 2017 et les objectifs après une année de pratique.

Chacun d'entre nous part le matin avec en tête le projet fédéral que notre Président vous a rappelé qui est des voiliers sur l'eau, des licenciés accueillis dans des clubs en bonne santé. Le département vie fédérale est au service de ce projet pour mener un cycle itératif de réflexion. Il faut réfléchir, écouter et planifier. Ensuite, il faut décider, proposer. C'est mettre en œuvre et faciliter la mise en œuvre. Tout au long de l'année, c'est mesurer les effets et de les corriger si besoin pour poursuivre l'action.

Ce département est composé de trois pôles :

- La vie fédérale, c'est la vie statutaire, ce sont des services que nous vous proposons.
- Pôle activités transverses, ce sont des activités métiers à portée transversale.

➤ Pôle groupes projets. Cette cellule s'attache aux aspects pilotage et conduite du changement.

Nous copilotons ensemble ce département François PITOR, plus en charge de l'aspect financier puisqu'il est trésorier et moi-même, secrétaire générale.

La mission principale de ce département c'est d'organiser la réflexion et la prise de décision. Cela passe par l'organisation des ressources, la mise au point, la rédaction d'un certain nombre de textes, nos textes statutaires, les textes réglementaires que l'on a complété avec un manuel de gouvernance qui décrit comment nous entendons fonctionner pour décliner les principes, c'est-à-dire un conseil d'administration qui dirige, qui prend les décisions, un bureau exécutif courroie de transmission qui les réalise en lien fort avec la Fédération et le terrain.

Sa mission c'est de faciliter pour chacun des trois départements l'élaboration de ce que l'on appellera des résolutions qui sont des textes d'information, des votes. Ces résolutions passent à la moulinette d'un certain nombre d'instances de pilotage qui sont le bureau exécutif -11 par an-, le conseil d'administration -4 par an-, le conseil des ligues -4 par an. Ces trois instances aboutissent à des prises de décisions quotidiennes qui doivent être mises en œuvre et qu'il faut faire connaître pour qu'elles soient mises en œuvre.

Le challenge de cette équipe vie fédérale c'est d'organiser et de faciliter ce processus de prises de décisions. Cette année, c'est environ 400 textes qui ont été proposés en BE et CA, ce qui représente 230 décisions prises au cours de ces instances. C'est de désengorger les BE et les CA pour essayer de déléguer tout ce qui peut l'être tout en préservant au CA notamment les sujets sur lesquels il peut et doit s'exprimer, et lui permettre de se concentrer sur le stratégique.

Je ne vais pas m'étendre sur la partie financière, vous aurez plusieurs présentations notamment de l'évolution de la gouvernance budgétaire.

Dans la vie fédérale, on y trouve la vie institutionnelle, les services aux ligues et aux clubs, l'administration et les finances, et les services support : la communication, l'informatique, relations internationales avec l'EUROSAF, World Sailing et les représentations externes, c'est-à-dire nos liens, nos représentations dans les instances de notre écosystème.

Les activités transverses, ce sont six commissions transversales. Il n'a pas été possible de décider de les mettre soit dans l'un ou l'autre des départements sportifs parce que leur portée était véritablement transverse.

J'ai demandé à chaque responsable de commission de me résumer en complément des rapports détaillés que vous avez dans les documents qui vous ont été fournis de me dire comment chacun résume sa mission, quelles sont ses

grands chantiers pour 2018, en quoi c'est réussi et quelle est la force de son équipage, et un slogan pour y arriver.

① Hervé ROGUEDAS, responsable de la commission médicale m'a rappelé que sa mission c'est évidemment de mettre en place l'application de la législation médicale au sein de la Fédération. Il m'a dicté deux gros chantiers qui lui tiennent à cœur, mais son périmètre est vaste. Ses indicateurs de réussite, ce sera évidemment des sportifs en bonne santé essentiellement avec aussi peu d'accidents que possible et gérés de la meilleure manière en lien avec les équipes de sécurité et de la prévention médicale. C'est une équipe expérimentée de spécialistes en lien fort avec le terrain et le sportif.

② La commission équipement et sécurité avec Dominique qui m'a dit que sa mission était de faciliter la navigation. Les grands chantiers c'est de mettre en place un cadre sécurisé du Kite et des bateaux volants. L'indicateur de réussite : des réglementations pragmatiques et applicables. Puis, un environnement sécurisé pour tous dans la pratique. Là aussi une équipe complémentaire avec des compétences diverses.

③ La commission de développement et de représentation du Kiteboard, Alexis pilote une équipe de cadors. Il a embarqué dans son équipe des gros spécialistes de chacun des sujets dont nous avons besoin pour faciliter l'accueil du Kite dans la Fédération. Cette commission, qui a une portée transitoire, a vocation à coordonner et piloter l'arrivée du Kite dans chacune des problématiques que cela suppose. On a des questions de formation, d'arbitrage, de sécurité. C'est Alexis qui pilote ces chantiers avec un super cador responsable de chacun des sujets. Sa mission c'est de coordonner, faciliter l'accueil du Kite. Les grands chantiers 2018 sont la pérennisation des sites de pratique, la performance, la structuration des réseaux des écoles, l'accompagnement de la filière nautique. Les indicateurs de réussite ce sont les kiteurs qui nous rejoignent pour qui cela fait sens d'être dans le réseau fédéral et des clubs qui s'affilient. Dans l'année 2018, on espère que cela se concrétisera et qu'ils seront bien chez eux.

④ La commission féminine que Christine dirige. C'est une équipe où la convivialité est partagée. Sa mission est que les femmes trouvent leur place dans l'ensemble des pratiques. Les grands chantiers sont la mise en œuvre d'un plan de féminisation élaborée à la fin de l'année 2017 et qui durera plusieurs années avec de grands projets ambitieux. Les indicateurs de réussite c'est l'augmentation du ratio de femmes dans chacun des types de pratique : les pratiquantes, les dirigeantes, les formateurs et les arbitres. Christine est entourée d'une équipe motivée : les filles, hissez les voiles.

⑤ La commission grandes épreuves pilotée par Régis, membre du BE depuis peu. Sa mission c'est de faire en sorte que les clubs qui souhaitent accueillir des

grandes épreuves internationales puissent le faire dans de bonnes conditions en anticipant les échéances. Cela passe par l'élaboration d'un processus qui décrit les étapes pour que les clubs puissent anticiper l'accueil de grandes épreuves internationales afin que ces grandes épreuves réussissent sportivement mais qu'elles laissent aussi les clubs dans de bonnes conditions notamment financières. Cela passe que la France reste une grande nation pour l'organisation de grands événements.

⑥ La commission centrale d'arbitrage, c'est garantir la conduite des épreuves organisées en France dans le respect des règles, ce qui suppose des arbitres formés. Ce sont 6 000 compétitions en France, 2 500 qualifications d'arbitres -un même arbitre peut avoir plusieurs qualifications. Puis, il faut accompagner ces arbitres, qu'ils disposent de tout ce qu'il faut en matière de textes, de matériels. C'est accompagner, former, désigner, assister, documenter et animer ce qui est un formidable réseau de bénévoles qui donnent un temps incroyable à la Fédération. Les indicateurs de réussite c'est de faire en sorte que les épreuves soient arbitrées dans de bonnes conditions de respect des règles avec des coureurs et des organisateurs satisfaits ainsi que des arbitres à l'aise dans leur activité. Cette commission est dirigée par Xavier.

Les huit groupes projets, cela a été vu dans le rapport moral. Nous avons vocation à faciliter la coordination, gérer les ressources et accompagner le changement.

Nos ambitions pour 2018 c'est d'organiser la délégation, de continuer à déployer ce que l'on appellera une culture projets, c'est-à-dire de raisonner en termes d'objectifs avec des indicateurs pour savoir où l'on va, c'est de déployer une cellule de pilotage pour suivre l'ensemble des activités, les projets, les commissions et de dérouler un processus budgétaire fluide et efficace.

La mission du département c'est d'écouter le terrain, de répondre aux sollicitations, de questionner, de faire réagir et de s'inspirer de ce qui est dit.

Je ne peux pas conclure sans remercier une équipe fabuleuse de la vie fédérale. J'aurai l'occasion de les remercier à la fin. Je ne peux pas les nommer tous mais je voudrais vraiment que chacun d'entre eux se sente remercié très personnellement et très chaleureusement parce que sans eux, cette première année de prise de connaissance de la Fédération n'aurait pas été possible. Ils font un travail incroyable pour nous faciliter la vie et être à votre service. Merci à chacun d'eux.

(Vifs applaudissements)...

2. Département Economique Social et Environnemental

M. Stéphane FRETAY, Vice-président en charge du Département Economique, Social et Environnemental.- Nous allons vous présenter avec Marie-Pierre CHAURAY le DESE par pôle avec la nouvelle organisation de ce département composé de trois pôles : pôle prospective et développement, pôle emploi-formation, pôle animation vie des clubs et des territoires.

Je remercie l'équipe, Sylvie, Charlotte, Arnaud et Philippe qui ont fait un très gros travail.

En 2017, le DESE a continué d'engager des activités structurantes pour aider à améliorer la qualité des activités dans leurs clubs. Nous allons continuer à travailler sur l'outil d'audit en ligne « Argos ». Ainsi, en 2017, 108 audits ont été réalisés dans 12 ligues différentes. Le nouveau label école française de croisière a permis de labelliser 41 structures.

En 2017, la FFVoile compte 432 structures labellisées école française de voile, 351 clubs sport loisir, 199 écoles de sport et 182 écoles de compétition.

Notre développement passe aussi par la diversité de nos offres et de nos pratiques, notamment sur les publics adultes : ballades à la voile, la location, le coaching. C'est la raison pour laquelle les points location, le réseau coach plaisir tout comme la plateforme e-commerce sont restés la priorité en 2017.

Le DESE s'efforce d'améliorer la performance globale de son réseau en répondant aux besoins et attentes des structures qui le composent tout en prenant en compte les nouveaux modes de consommation. Une enquête auprès des directeurs de structures pour mieux connaître le ressenti, les problématiques sur leur métier et ainsi mieux adapter les formations a été réalisée en 2017.

Pour contribuer à la réflexion sur le travail des licences, une étude de type benchmark a été effectuée auprès de 10 autres fédérations sportives.

Dans la continuité du travail engagé en 2016, des nouvelles « fiches de bonnes pratiques » qui témoignent des expériences menées par les clubs ont été créées. De nouvelles vont être créées entre autres sur le mécénat et la promotion des actions et activités.

Une journée thématique « Atelier du Développement » a été organisée en mars 2017. Elle a permis aux professionnels d'échanger autour d'une thématique ciblée : « Gestion du personnel en saison : organisation et réglementation ».

En 2017, nous avons une forte chute des passeports voile liée très fortement à un gros producteur historique et plus particulièrement l'Ouest de la Bretagne. Si

les doutes sont levés en 2018, on peut imaginer une production au niveau de 2015/2016.

Après une baisse de plusieurs années, nous connaissons une petite embellie qui laisse espérer un rebond en 2018 sur les licences adultes. Tout comme les licences adultes, les licences jeunes connaissent également une relative stabilité et on peut tabler sur une inflexion de la courbe en 2018.

Pôle perspectives et développement économique, une nouvelle dynamique et de nombreuses expérimentations vers de nouveaux modes de gouvernance et de partage des compétences, vers des politiques « Voile » au plus proche des territoires, vers la recherche d'outils pour optimiser la gestion de nos structures, vers l'imagination de nouveaux titres pour répondre aux attentes et problématiques du terrain. On a mis plusieurs expérimentations en cours sur les territoires notamment en Bretagne avec le collectif Economique Social et Environnemental, un titre de participation et un outil de reporting destiné aux cadres sur les territoires. On travaille avec les cadres de ligue Bretagne et Philippe DELHAYE. Un gros travail a été effectué sur les E.P.C.I. en Nouvelle Aquitaine.

Mme Marie-Pierre CHAURAY, Vice-présidente en charge du Département Economique, Social et Environnemental. - Je vais vous présenter les principaux travaux du pôle emploi et formation, mais avant je souhaiterais remercier l'ensemble des collaborateurs qui ont permis en 2017 de mener à bien de nombreux projets.

Merci, Singrind, Emmanuelle, Marina, Laetitia, nouvelles recrues au pôle formation. Merci Sylvie, merci Laure. Merci Jean-Michel, tu as assuré avec beaucoup d'engagements la responsabilité du pôle emploi et formation. Merci aux membres du groupe projet n°3. Merci Michel DUCLOS d'avoir bien voulu continuer de nous accompagner et pour tes nombreux conseils.

Pour être rapidement opérationnel sur l'organisation et la sécurisation de nos épreuves en Kite, un premier niveau de diplôme fédéral a été créé en 2017. Ce n'est vraiment que le début de notre nouvelle filière de formation fédérale. Nos nouveaux brevets notamment quant à l'encadrement de la pratique devraient voir le jour en 2018.

Vous n'êtes pas non plus sans savoir qu'en 2017, nous étions dans l'obligation de demander à la branche « port » le renouvellement de la délégation pour organiser le CQP. Nous en avons profité pour faire évoluer notre CQP en faisant en sorte de répondre à la fois aux attentes des clubs, à celles des professionnelles tout en souhaitant rendre les CQP plus accessibles. Les principales modifications sont un niveau d'entrée au niveau 4 et non plus au niveau 5 et la possibilité pour les CQP de pouvoir encadrer le public scolaire. Attention, CQP reste toutefois un

diplôme pour permettre l'encadrement saisonnier et son activité reste limitée à 500 heures et il doit toujours travailler sous la supervision d'un diplômé de niveau 4.

Nous aurions souhaité qu'il puisse s'appeler moniteur de voile mais cela n'a pas été possible, le titre étant réservé à l'encadrement de la pratique en environnement spécifique. Pour échapper à l'assistant moniteur de voile qui ne faisait plaisir à personne nous l'avons appelé initiateur de voile.

Nous avons souhaité simplifier encore plus l'accès aux formations de moniteur et en même temps faciliter la gestion administrative des dossiers tant au niveau des centres de formation qu'au niveau du siège fédéral. Ainsi, nous avons mis en place la dématérialisation des livrets de certification. Toute inscription de formation, toute inscription de stagiaire ainsi que la validation des UC se feront désormais en ligne.

La Fédération a achevé en 2017 son travail de collaboration avec le ministère des Sports afin que les diplômes professionnels du ministère des Sports puissent être rénovés au même titre que ceux des autres disciplines sportives. Nous avons un peu de retard par rapport à d'autres fédérations.

En 2018, ont pu démarrer des nouvelles formations au BP JEPS et DEJEPS. Quelles sont les principales modifications ? Le nouveau BP JEPS va se rapprocher beaucoup plus de l'ancien brevet d'Etat tant regretté. Le nouveau BP JEPS perd la possibilité d'être plurivalent notamment à différentes disciplines. Il ne nous reste aujourd'hui plus que deux BP JEPS : un BP JEPS voile multi-supports permettant d'encadrer jusqu'à 6 000 des côtes et un BP JEPS croisière qui permettra d'encadrer jusqu'à 200 000.

La formation se fait désormais en 4 UC au lieu de 10 précédemment mais surtout dans les contenus de formation ont été intégrés l'encadrement de nouveaux supports tels que le Foil mais aussi le Paddle. Nous sommes revenus vers le développement de compétences d'entraînement qui avaient disparu lorsque les BP JEPS avaient remplacé les anciens BE.

Deux certificats complémentaires vont permettre de passer facilement du BP Voile multi-supports au BP croisière. Reste en 2018 à voir quelles passerelles pourront être envisagées entre les BP cette fois-ci de différentes activités nautiques.

En 2017, deux nouveaux BP JEPS ont aussi vu le jour : un plus orienté sur la direction de structures et un autre pour l'encadrement de la voile au-delà de 200 000 des côtes.

La FFVoile a mis en place un certain nombre de stages à destination de ses techniciens en 2017 ; ainsi, ces derniers ont pu bénéficier de formations dans les

domaines aussi riches que variés comme l'encadrement du foil, le handivoile, les études de sites, la diététique et d'autres formations.

2017 a été une année riche en production :

* la création d'un site dédié aux formateurs où ces derniers peuvent trouver l'ensemble des outils qui vont faciliter l'organisation et l'animation de formations.

* Une planchette destinée aux tuteurs pour suivre plus facilement leurs stagiaires sur l'eau.

* Un guide moniteur où les contenus de formation et les compétences attendues sont clairement identifiés. C'est un outil efficace de liaison entre le stagiaire en formation et son tuteur.

* Des tutoriels vidéo ont vu le jour pour, par exemple, comprendre plus facilement la dématérialisation des livrets de certification.

Attention, ces productions sont exclusivement utilisables par les structures affiliées et labellisées par la FFVoile. Nous nous devons tous d'être garants de la protection de notre bien commun.

A la fin de l'année 2017, nous avons remis en place le Colloque Formation qui avait disparu. Ce colloque a réuni techniciens, élus formation des territoires. C'est vraiment un moment très privilégié pour permettre à la fois de donner de la formation à tous les territoires mais surtout pour mener une politique de formation en accord avec les régions et les clubs. J'en profite pour remercier les cadres et les élus régionaux qui nous aident régulièrement à faire avancer les différents dossiers.

Quelques chiffres. On peut globalement noter une augmentation du nombre des diplômés en 2017. C'est plutôt de bon augure, espérons que cela dure car, globalement, les enquêtes que l'on a réalisées vers les clubs en milieu d'année nous avaient montré d'une manière générale un fort déficit d'encadrement. On espère que la hausse des qualifications CQP se poursuivra dans les années à venir.

En 2018, deux priorités pour notre pôle se dégagent ; cela ne veut pas dire que l'on suive ces deux actions. La première tournera autour de l'entraînement avec notamment la mise en place début 2018 d'une formation DEJEPS dédiée à nos sportifs et sportifs de haut niveau en collaboration avec l'école nationale de voile. Mais aussi avec la relance de la formation des entraîneurs dans les territoires que nous souhaitons faciliter par le développement d'outils tel que le e-learning et que nous souhaitons valoriser par la mise en place en collaboration avec le département compétition formation d'un colloque national qui leur sera dédié à l'automne prochain.

La deuxième priorité est le développement de la filière de formation Kite. Si vous voulez plus de précisions quant aux actions à venir, vous trouverez pas mal d'éléments dans le compte rendu du groupe projet 3.

Pôle animation vie des clubs et des territoires

Je remercie l'ensemble des collaborateurs du pôle : Benoit, Bernard, José, Henri. Merci à l'équipe des cadres en régions mobilisés par Benoit. Merci Arnaud. Merci à l'ensemble des clubs et bénévoles qui participent activement à l'animation de ce pôle et aussi des projets. Merci Sabine, Hervé, Pierre, Marianne, Brigitte, Guillaume. Dans ce pôle cohabitent trois commissions et deux groupes projets.

➤ La commission voile scolaire s'investit dans de nombreux domaines de façon à répondre d'une part aux attentes institutionnelles de développement et de sécurisation des pratiques mais aussi au développement de la pratique dans nos clubs et le partage de bonnes pratiques. Nous avons conforté nos partenariats avec Virtual Regatta et les classes ont pu cet automne participer à la transat Jacques Vabre. Nous avons aussi rejoint le groupe de travail sur les sports de nature mis en place par le ministère de l'éducation nationale et coordonné par l'UCPA.

➤ La commission sport santé s'est mobilisée pour enfin insérer la voile santé dans le paysage français. En collaboration avec Les Glénans, elle travaille actuellement pour que l'activité voile intègre le médicosport-santé qui est une sorte de Vidal pour aider la prescription d'activités physiques et sportives par les médecins mais aussi un guide à la formation des cadres médicaux et du mouvement sportif ; la voile n'y apparaît pas aujourd'hui et on espère que fin 2018 elle puisse intégrer ce médicosportif.

En parallèle, nous préparons toujours en collaboration avec Les Glénans une formation « coach voile santé » à caractère national pour que nos cadres puissent répondre à toutes les dimensions du sport santé et du sport sur ordonnance.

Concernant la protection des pratiquants, l'idée phare est surtout orientée vers la protection solaire ; des partenariats sont en cours. Nous souhaiterions vivement habituer nos pratiquants dès le plus jeune âge à porter des vêtements protecteurs et à se crémér systématiquement avant de partir sur l'eau.

➤ La commission Handivoile, très dynamique en 2017 a relancé un plan de développement handivalide. L'activité dans les clubs a poursuivi son développement grâce aux projets toujours cofinancés par AG2R la mondiale que l'on peut encore remercier.

Vous pouvez noter dans votre agenda la création d'une journée nationale voile handi-valides qui se déroulera le 30 juin prochain.

Début 2018, une collaboration nouvelle avec la Mission Borloo a été lancée. Suite à un appel d'offres, notre département a déposé un dossier visant à permettre aux jeunes des quartiers (QPV) d'adhérer au projet voile de nos clubs et pourquoi pas se professionnaliser dans le domaine du nautisme. Notre projet a été retenu par le ministre de la Cohésion des territoires et devrait se décliner non seulement à Marseille mais aussi sur l'ensemble du territoire.

Je vous remercie pour votre attention.

M. Stéphane FRETAY, - Pour conclure, le DESE, ses commissions, ses groupes projets ont pour mission de mettre en place des outils performants en phase avec les nouvelles technologies répondant à la fois aux attentes des clubs et des territoires, par exemple la dématérialisation en cours.

Elle a pour mission également d'épauler nos structures dans les défis à venir : baisse des subventions, réorganisations territoriales, nouvelles pratiques, nouveaux modes de consommation des pratiquants, etc.

Enfin, elle a pour mission de renforcer la communication vers nos clubs.

Le département ESE est un département renforcé, résolument tourné vers de nouveaux projets qui devraient permettre à terme une augmentation du nombre de nos licenciés.

Nous tenons à remercier une nouvelle fois l'ensemble des salariés du département ESE mais également tous les clubs, les structures et les ligues, tous les délégués qui sont fichés économique, social et environnemental. Un remerciement tout particulier à Paul ADAM qui a organisé sur son territoire cette année le colloque ESE à Caen il y a 15 jours/3 semaines. Je vous invite à suivre cela de très près puisque l'on va mettre en ligne les vidéos. Tout a été filmé. Tous les documents vont être distribués. On a voulu faire partager le colloque avec tous les clubs.

Je vous remercie encore.

(Vifs applaudissements)...

3. Département Compétition & Performance

Mme Corinne MIGRAINE, Vice-présidente en charge du Département Compétition Performance, - Le département compétition performance rassemble toute la voile de compétition. Pour tous et sur tous les supports, sa

mission est vaste et diverse elle regroupe des communautés multiples avec des attentes différentes.

Des bateaux de séries aux bateaux volants en passant par la planche, le kite, le dériveur, les multicoques de plage, les géants des mers sur foils ou la voile radio commandée tous sont au cœur de nos préoccupations et doivent se retrouver dans notre calendrier.

La pratique compétitive doit être un vecteur de développement dans nos ligues et nos clubs.

Avec un leitmotiv commun à tous : « plus de voiles sur l'eau et plus de performance » !

L'animation et les pratiques compétitives dans les ligues et les clubs sont un véritable enjeu pour la fédération et ceci depuis toujours.

Nous devons partager dans tous les territoires les bonnes pratiques, tirer des enseignements des succès et des échecs, diffuser les indicateurs les bons comme les mauvais, comme le fait une entreprise avec ses filiales.

Soyons créatifs : Rallyes, records, régates conviviales... autant de formats de courses qui animent et rassemblent un public nombreux.

Parmi les bonnes pratiques qui existent déjà dans certains clubs il y a la VRC; un formidable outil convivial que nous devons développer plus largement à la fois comme une pratique mais aussi comme support d'animation sur d'autres compétition.

La pratique Handi-valides et Paravoile a également toute sa place avec potentiellement un retour aux jeux paralympiques.

Le sport en entreprise avec son circuit organisé en flotte collective habitable un circuit qui doit se développer également en voile légère et séduire ainsi un plus grand nombre. Ce réseau d'entreprises proches de notre mouvement sportif pourrait certainement investir et s'investir dans nos clubs et être une source potentielle de progression pour l'économie de nos clubs.

Toutes les commissions du département compétition et performance travaillent avec conviction et sérieux.

La commission glisse a proposé une évolution pour relancer la pratique race-board.

Le groupe multicoque travaille étroitement sur la restructuration de cette filière qui est au cœur de nos préoccupations.

Le kite déjà présent dans nos championnats de France en 2017, continue son intégration au sein de notre fédération. L'ensemble de nos structures doit accueillir et développer cette discipline.

Le kite doit nous inspirer dans son fonctionnement en communauté connectée qui valorise la pratique individuelle et développe des moyens de communication et de partage nouveaux et innovants fédérant un grand nombre de pratiquants.

La course en temps réel, voile légère et habitable, est active; les échanges avec les classes sont nombreux et constructifs et nous devons continuer à tisser avec ces associations des liens forts, afin de démultiplier les actions pour qu'ensemble nous attirions de nouveaux pratiquants et fidélisons ceux qui sont déjà sur l'eau.

L'engagement de la fédération dans la pratique sur bateau collectif permet de disposer d'une offre complète pour tous les publics en voile légère et habitable.

La ligue nationale de voile ouverte à tous les clubs, est un bel exemple d'action sportive pouvant fédérer autour d'un projet commun. En 2017, 14 équipes au Havre avec une finale à Porto Cervo où Antibes finit dans le top 10.

Pour 2018, nous aurons deux étapes qui seront organisées à Brest et la Rochelle. J'invite les ligues et les clubs à vous motiver autour de ce projet auquel on croit beaucoup et qui peut en effet amener de l'animation dans vos ligues et vos clubs. Il permet de mélanger des générations de coureurs, des générations de niveau et d'âge. C'est à mon avis un outil formidable. Il permet aussi de maintenir et développer cette dynamique et garantir l'entretien et le renouvellement des flottes. Je remercie la classe SB20 et Ed. RUSSO, président de cette classe. Sans lui, cette grande aventure ne pourrait pas exister.

L'intersérie habitable se porte bien, que ce soit sur le système Osiris géré par la FFVoile ou le système IRC géré par l'UNCL. La pertinence de ces systèmes permet d'organiser des rencontres conviviales et compétitives pour des bateaux très différents.

2018 sera l'année de l'informatisation et de l'automatisation du calcul de la jauge : cela fait plusieurs années que cette modernisation était nécessaire pour son développement.

Cette pratique sportive est également un enjeu majeur pour notre industrie nautique, qui connaît aujourd'hui une croissance de 13 % ; même si 9 bateaux sur 10 partent à l'export, il y a une progression spectaculaire de la vente des bateaux neufs en France, pour les voiliers : ce sont les multicoques de croisières qui connaissent la plus forte progression.

Mais encore trop de bateaux restent à quai et nous devons réfléchir à de nouveaux formats pour rassembler ces nouveaux propriétaires de bateaux. La

fédération, nous tous nous ne pouvons pas ignorer ce public, nous devons les faire venir dans nos clubs.

Les clubs peuvent trouver des sources de développement économique dans des secteurs où ils n'avaient traditionnellement pas l'habitude d'aller. En 2018, nous tâcherons d'ouvrir notre calendrier à des pratiques et des formats de courses simplifiés et conviviaux valorisant la régates conviviale comme celle de très haut niveau.

C'est en travaillant étroitement avec les commissions fédérales, les commissions sportives des ligues et nos clubs, que nous parviendrons à définir et mener à bien nos objectifs. Depuis septembre, et pas plus tard que mardi dernier, des réunions sont mises en place avec les commissions sportives des ligues afin de construire un réseau sportif solide permettant une meilleure fluidité et réactivité entre le siège de la FFVoile et ses organes déconcentrés.

Nous sommes tous impatients d'avoir des résultats mais ce travail de fond des groupes projets et des commissions ne doit pas se faire au détriment de la réflexion et du partage, ni au détriment d'une actualité toujours très chargée et j'en veux pour preuve les chiffres de nos championnats de France et de notre calendrier sportif.

Les Championnats de France de la FFVoile, soit au total 1 483 participants sur ces championnats de France Jeune.

Il y a les championnats de France de Pratique, les championnats de France de Classe, soit au total sur ces deux diapos près de 2 548 coureurs ayant participé à ces championnats qui sont l'objectif national dans la construction d'une saison sportive pour les licenciés de la FFVoile.

La revalorisation de la communication sur les championnats de France, le travail sur le format des finales adaptés aux attentes des coureurs sont autant de pistes à pérenniser afin de répondre au mieux aux attentes de tous.

Ce calendrier est le reflet de notre dynamisme et de notre diversité.

En 2017, le nombre d'événements sportifs inscrits à notre calendrier du très haut niveau à la régates conviviale est de 10 233 épreuves dont 93 % en grade 5A, 5B et 5C.

Le département Compétition et Performance s'investit dans la sécurisation des pratiques voile légère et habitable. C'est une préoccupation majeure à la mesure du développement des nouvelles pratiques à foils dans presque toutes les disciplines.

La commission sécurité réalise une veille active qui sera renforcée dans les années à venir. La Fédération doit être à l'écoute avec bienveillance et vigilance et accompagner les classes dans ces évolutions technologiques.

Le Département Compétition et Performance a maintenu son engagement prioritaire sur la détection, la sélection et l'accompagnement de jeunes sportifs et sportives à fort potentiel, ayant des objectifs ambitieux, sur les épreuves internationales de référence.

Le Dispositif France Jeune Inshore et Course au Large remplit complètement son rôle de détection et de rampe de lancement vers la voile de haut niveau et professionnelle. Team France Jeune se classe 5^{ème} de la Youth America's Cup 2017 et est l'un des exemples de la réussite et de la reconnaissance par des écuries professionnelles de la qualité de la formation de nos sportifs.

L'ensemble de ces dispositifs contribuent largement à préparer et à assurer la relève du Haut Niveau Habitable. Les premiers retours des sportifs Inshore et course au Large vers la Voile Olympique commencent à s'opérer mais il faut encore travailler dans ce sens.

Ainsi, en Haut Niveau Inshore, la France a récolté plusieurs médailles:

Match Racing

- Médaille d'or au Championnat d'Europe Open de Match Racing de Maxime Mesnil et son équipage (YC Cherbourg)
- 2 médailles (Or et Argent) au Championnat d'Europe Jeune de la même discipline, respectivement Robin Follin (CN St Maxime) et Victor Migraine (SR Le Havre).
- Championnat du Monde de J80 l'équipage de Eric Brezellec (CN St Cast) et de Simon Moriceau (APCC Voile sportive) se classent respectivement 2^{ème} et 3^{ème}.
- Championnat du Monde de SB20 Médaille d'or (Achille Nebout Javal - SR Antibes et son équipage) la médaille d'argent (Robin Follin et son équipage) et la 4^{ème} place (Hugo. Feydit - CN La Tremblade et son équipage). Ils remportent aussi ensemble la Nations Cup. J'ai remercié en avance Ed Russo et la classe SB20. Ed nous aide beaucoup sur la ligue nationale de voile et fait un travail important avec Marc BOUVET et Bastien BOUCHARD. Sur ce championnat SB20 et sur toute la saison et la détection des jeunes, la classe nous aide énormément, et je voudrais remercier Ed tout particulièrement.

Le dispositif France Jeune rayonne aussi en course au large avec des résultats encourageants des jeunes skippers membres de ce dispositif dont Sébastien SIMON (SN sablais-skipper performance Bretagne Crédit mutuel) qui s'envolera

après cette saison en Figaro 2018 vers le Vendée Globe accompagné par Arkea et Paprec .

Mais également, on peut féliciter une très belle saison réalisée sur le circuit Figaro de Benjamin Dutreux (CV St Gilles Croix de Vie), Pierre Quiroga (SN Marseille - Skipper Espoir CEM), Pierre Rhimbault (Skipper Espoir Bretagne Crédit Mutuel - SR).

La bonne formation des coureurs dans les pôles et la confiance établie au fil des ans entre le département et les classes est un des éléments de la réussite de la course au large en France. Cette collaboration entre les différents acteurs d'une voile en pleine évolution technologique est indispensable.

Il convient de pérenniser cette filière et la formation des jeunes qui en est une des actions majeures.

Le dispositif France jeune qui a su admirablement créer cette synergie voile légère habitable est un formidable succès et doit continuer à nous pousser vers plus de transversalité.

Nous avons aujourd'hui une action s'appuyant sur le modèle du compagnonnage. Les écuries de courses au large ont bien conscience de l'intérêt d'établir ce lien avec les jeunes et la fédération, tout comme dans n'importe quelle filière économique l'enjeu de la transmission est primordial.

Le Département travaillera en 2018 sur une évolution de ce dispositif France Jeune pour l'élargir à l'ensemble de la pratique non-olympique et développer ainsi la transversalité entre les différentes séries et disciplines. La sélection 2018 du Dispositif France Jeune Inshore & Course au Large a été imaginée dans cet esprit.

Nous félicitons l'ensemble des équipes du Pôle France Finistère Course au Large et du Pôle Espoir Méditerranée pour l'ensemble du travail accompli.

2017 L'ANNEE DE TOUS LES RECORDS

2017 était l'année de tous les records. Après les performances exceptionnelles sur le record du tour du monde en solitaire fin 2016 de Thomas Coville (SODEBO) et en équipage de Francis Joyon (IDEC), pour sa première tentative, le skipper du trimaran MACIF François Gabart établit un nouveau record du tour du monde en solitaire en 42 jours 16 heures 40 minutes et 35 secondes, il améliore de 6 jours 10 heures 23 minutes et 53 secondes le temps mis le 25 décembre 2016 par Thomas Coville

Enfin, 2018 s'annonce très riche et le calendrier course au large voit fleurir de nouvelles régates au milieu d'un programme déjà extrêmement dense.

La Nice Ultimed ultim

Monaco Globe Series (imoca)

Circuits bien étoffés préparatif à l'événement de fin de saison et quadri-annuel, la Route du Rhum destination Guadeloupe connaît un record de participation.

La course au large voit dans l'éventualité d'une ouverture aux jeux olympique des perspectives nouvelles de développement auprès de nos jeunes sportifs et pour notre industrie nautique. Nous sommes bien conscients d'avoir une carte maitresse en main.

La réussite d'un Showcase véritable Test Event en parallèle de la finale des World Cup Series à Marseille est l'élément majeur de cette intégration.

Merci à tous.

(Vifs applaudissements)...

M. Jean-Pierre SALOU, Vice-président en charge du Département

Compétition Performance.- Le Département Compétition-Performance coordonne le Haut Niveau Non Olympique et Olympique. La partie non-olympique est vaste et réunit le Kiteboard, le Funboard, le Paravoile, l'Inshore et la Course au Large.

Partie non-olympique Voile légère

Du côté Voile Légère, le Kiteboard fait partie des disciplines pouvant intégrer le programme olympique, il nécessite donc toute notre attention pour organiser et structurer cette pratique de Haut Niveau et produire rapidement de la performance dans la perspective olympique éventuelle. L'année 2017 fut une belle saison pour cette discipline.

Le Haut Niveau Funboard a rempli une fois de plus ses objectifs internationaux, que ce soit pour l'Équipe de France ou les jeunes. Les résultats d'un travail de préparation et de suivi tout au long de l'année au travers des actions d'entraînements et des différents suivis par l'ensemble de nos cadres. Pour l'Équipe de France de Funboard, la super-performance d'Antoine ALBEAU avec un 24^{ème} titre de champion du Monde.

Le Paravoile, dont la délégation a été donnée par l'État à la FFVoile, pourrait réintégrer le programme paralympique. À nous d'accompagner cette discipline pour faire briller les couleurs françaises sur les compétitions internationales mais aussi pour participer au retour de la voile aux Jeux Paralympiques.

La « relève », nos jeunes de moins de 19 ans appelés « Bleuets », a réalisé de belles performances sur les championnats du Monde Jeune World Sailing en

Chine, mais aussi sur un certain nombre de championnats internationaux de référence.

La partie Voile Olympique est sous la responsabilité directe du DTN et du directeur des Équipes de France. Une belle saison sportive avec de nombreux podiums internationaux.

Bravo à tous ces champions que nous pouvons applaudir largement. Ces bons résultats sont le fruit d'un long travail en collaboration avec de nombreux cadres techniques et spécialistes qui œuvrent sans relâche dans les clubs, ligues et pôles d'entraînement. Je tiens à les remercier très chaleureusement pour ce travail de qualité très difficile aujourd'hui.

Haut Niveau

Tout cela s'inscrit dans notre plan de performance et notre structuration sportive nationale qui doit s'adapter en permanence aux nouveaux et futurs objectifs internationaux. Mixité, nouveaux bateaux, etc.

Dès maintenant nous devons nous mobiliser pour les JO de 2024 à Marseille. Stages et compétitions sur le site pour engranger des données et adapter son matériel et sa navigation. C'est la base avancée de l'Équipe de France.

Une équipe de spécialistes composée de 5 cellules ressources accompagne les entraîneurs et coureurs dans leur projet (Plan d'eau, Matériel, performance Humaine, Communication, Règlement, Programme de préparation).

Ces deux premières années post-olympiques doivent servir à consolider les acquis et transmettre les savoirs à la relève. Un groupe « Avenir Olympique » a été constitué de jeunes espoirs à fort potentiel qui s'entraînent avec l'Équipe de France pour profiter de l'expérience des aînés.

Dans le même temps, il nous faut détecter et préparer les futurs talents et en particulier mettre l'accent sur les minimes et les féminines dans toutes nos régions. Mise en place d'un Plan national de détection avec nos cadres techniques régionaux et de stages nationaux à l'ENV (l'ENV notre base arrière comme Academie de la Voile dans le cadre du Grand INSEP).

Nous devons également rechercher plus de moyens tant humains que matériels ou financiers. Une préparation olympique coûte cher et les ressources de partenaires sont nécessaires pour rivaliser avec les équipes étrangères et se maintenir au plus haut niveau. Merci au ministère des Sports qui fait un effort énorme tant humain avec de nombreux cadres techniques mis à disposition que financier. C'est une aide vraiment très précieuse pour que l'on puisse rester au plus haut niveau mais ce sont, bien entendu, les coureurs qui font ces performances et l'on doit assurer un suivi plus individualisé de nos sportifs pour

qu'ils puissent réaliser dans les meilleures conditions leurs projets de Vie Sportive, avant, pendant et après leur parcours sportif. Dans ce sens, on a constitué une commission Vie de l'Athlète qui travaille avec l'appui de l'ENV.

Je vous remercie de votre attention.

(Vifs applaudissements)...

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Après ces trois présentations relatives aux départements, on va faire un zoom sur quatre thématiques un peu transverses.

4. Commission Centrale d'Arbitrage

Son président, Xavier POIROT, n'a pas pu être parmi nous et il m'a demandé de bien vouloir l'excuser.

On a sollicité Arnaud MANTE qui a eu un accident il y a quelques jours et, je remercie Frédéric BERTIN, administrateur, arbitre et membre de la commission centrale, qui a accepté de prendre la parole au nom de la commission centrale.

M. Frédéric BERTIN.- Tout d'abord, je tiens à excuser notre président, Monsieur Xavier POIROT, retenu pour des affaires professionnelles, et notre vice-président, M. Arnaud MANTE, souffrant.

Madame Corinne Aulnette absente car en mission professionnelle.

Je tenais à remercier Corinne AULNETTE, Cécile VENUAT et leurs équipes ainsi que ceux qui œuvrent pour le bon déroulé de nos épreuves. On n'oublie pas que l'on est au service des coureurs.

Dans le cadre de la charte éthique, du respect des valeurs et des règles de notre sport, les objectifs, c'est représenter la Fédération lors de toutes nos épreuves en France et à l'international. Pour réussir ces épreuves, il faut avoir le niveau d'arbitrage requis, former en conséquences les arbitres et toute la chaîne d'arbitrage, de l'arbitrage de clubs jusqu'à la préparation et la présentation de nos meilleurs arbitres à la qualification internationale. A ce sujet, une brève qui date d'hier, ont été remerciés deux de nos arbitres au CNOSF par l'AFCAM dans la catégorie élite : Jean COADOU et Baptiste VERNIEST en fin de formation internationale.

Pour réussir les épreuves, il faut appliquer les textes internationaux et nationaux qui régissent nos régates et les faire évoluer, faire connaître ces textes au plus grand nombre, désigner les arbitres, maintenir une étroite collaboration avec les autres départements de la Fédération afin de suivre et de proposer les évolutions nécessaires.

La CCA est composée de 12 membres qui pilotent les différents groupes de travail. Chacun de ces groupes est élargi et ouvert. Les membres de ces groupes peuvent varier dans le temps et en fonction des problématiques que l'on rencontre et des compétences des uns et des autres.

Les groupes de travail

➤ Le groupe 0 fait vivre et coordonne les missions données aux différents groupes, piloté par Xavier POIROT, avec Monique PARIAT et la technicienne référente Corinne AULNETTE. Les objectifs principaux sont veiller à la bonne conduite de la mission des CRA dans les ligues et les accompagner si besoin, être en contact régulier avec les commissions régionales d'arbitrage, organiser annuellement au moins une réunion d'échanges, être présent dans la mesure du possible sur les grandes échéances des CRA.

➤ Le Groupe 1 : désignation et renouvellement :

* Diriger l'ensemble du corps arbitral. On a Arnaud MANTE, moi-même. Les actions principales de ce groupe sont de renouveler, suspendre ou retirer les qualifications nationales, d'affecter des arbitres dans les groupes de niveau, d'assurer les désignations, de respecter les applications par les arbitres des règles de courses et des différents règlements qui régissent notre sport.

➤ Le groupe 2 : assurer et coordonner la formation des arbitres, piloté par Hélène LA SALMONIE et Sybille RIVARD. Leurs missions sont plutôt de s'occuper des formations initiales, d'écrire le contenu des déroulés de ces formations initiales et également de faire la même chose concernant les formations continues avec les contenus.

➤ Le groupe 3 : éditer les textes et les règlements officiels et veiller à leur bonne application. Ils traduisent les règles internationales. Ce groupe est complété par beaucoup de personnes ayant des compétences, rédiger des avis de courses types, faire appliquer des décisions des jurys d'appel, consulter les jurys d'appel, recevoir les demandes d'interprétation, etc. C'est piloté par Patrick CHAPPELLE, Jean-Luc GAUTHIER et Jérôme NUTTE.

➤ Le groupe 4 : gérer les autorisations de juger sans appel piloté par Jérôme NUTTE. Ses tâches sont proposer à l'approbation du BE la liste des compétitions nationales dans lesquelles sera désigné un jury national sans appel, accorder ou non l'autorisation de juger sans appel, décider et/ou approuver la composition des jurys sans appel.

➤ Le groupe 5 : les commissions régionales, Faire vivre et coordonner la délégation des missions données aux CRA piloté par Xavier POIROT. Les actions fondamentales sont de veiller à la bonne conduite de la mission des CRA dans les ligues, être en contact régulier avec ces CRA, organiser la réunion et

être présent dans la mesure du possible sur les grandes échéances des commissions régionales d'arbitrage.

➤ Le groupe 6 : gérer les conventions d'arbitrage. Xavier POIROT pilote ce groupe. Il s'agit de proposer à l'approbation du BE la liste des compétitions devant être soumises à la commission d'arbitrage et de veiller à la bonne application de ces conventions.

➤ Le groupe 7 : soutenir les organisateurs et les arbitres dans la préparation des documents de course. Ce groupe est piloté par Paul-Edouard DESPIERRES et Georges PRIOL. Ils vérifient les documents de course des épreuves à convention et les championnats de France...

➤ Le groupe 8 : communiquer et évaluer, piloté par Paul-Edouard DESPIERRES et Monique PARIAT. Ils rédigent un bulletin d'information tourné vers les arbitres à tous niveaux ; ils animent les médias sociaux et transmettent les recommandations et les règlements aux arbitres et aux CRA pour les tâches principales.

➤ Le groupe 9 : les liens avec les autres commissions. Il s'agit d'assurer les liens transversaux avec les autres commissions de la FFVoile piloté par Anne MALLEDANT Kiteboard, et Georges PRIOL pour les directeurs de course au large. Leur mission est de maintenir un lien étroit avec la commission de développement et de représentation du Kiteboard et siéger à l'assemblée plénière et au comité opérationnel de la commission des directeurs de course au large.

Le fonctionnement des groupes

Des membres pilotes en délégation de responsabilité, entourés d'un groupe de travail. Les groupes de travail, ce sont deux personnes à douze - cela peut évoluer - qui s'entourent de compétences aussi bien des autres groupes que des autres départements de la Fédération pour exécuter des tâches définies. Les feuilles de route sont éditées par notre Président, Xavier POIROT, et dans le cadre du guide du fonctionnement.

Trois objectifs principaux.

❶ Mieux communiquer et évaluer.

Un des objectifs généraux de la CCA est de créer plus de proximité et de liens avec les arbitres et les commissions régionales d'arbitrage. En plus du site fédéral que vous connaissez, nous travaillons sur Facebook, Twitter et quelques réseaux sociaux mis en place pendant les épreuves par les organisateurs, les arbitres. On a également la clé arbitrage qui existe toujours ; cela fait déjà quelques années. C'est un bon moyen de communication, consultable en ligne ou

téléchargeable via la clé. On a un colloque annuel et différents séminaires de formation initiale et continue.

Un questionnaire de satisfaction a été élaboré et diffusé aux présidents de CRA, le 20 janvier et envoyé à l'ensemble des arbitres après validation par les CRA. Le colloque des présidents de CRA s'est tenu le 20 janvier. On a proposé à ces présidents d'intégrer ce groupe de travail. On leur demande de rédiger une ligne éditoriale pour faire vivre ce rappel général et pour nous tenir informés de tout ce qui se passe dans nos régions et sur nos épreuves.

Refonte de la page arbitrage. L'adresse du site est un peu plus facile que celle existante : <http://espaces.ffvoile.fr/arbitrage>. Il est déjà opérationnel. Ce nouveau site est encore en cours d'évolution. On a eu quelques remarques. Plusieurs modifications ont déjà été demandées au webmaster. Faites-nous remonter les remarques. On nous a demandé d'augmenter les onglets un peu petits sur la mise en page, des raccourcis de la page d'accueil sur les différents items...

Mise en place d'un centre de tri. Cet outil a été mis au point suite aux nombreuses sollicitations que la CCA reçoit dans différents domaines, pas que l'arbitrage. Ni la CCA, ni le jury d'appel n'ont la possibilité ni la vocation de répondre à toutes les questions soit pour des raisons éthiques, de compétence, de fonction et de temps surtout. Il faut en amont que l'on hiérarchise, que l'on mette dans la boucle les commissions régionales d'arbitrage pour répondre à ces questions et traiter celles qui n'ont pas reçu de réponses en les dirigeant vers les bonnes personnes ressources.

CT : comité technique.

CC : comité de course.

RCV : règle de course à la voile.

CDT : centre de tri.

GTTRO : groupe de travail sur les textes et les règlements officiels.

❷ Les désignations.

On retravaille sur les règles et les principes appliqués pour les désignations. C'est une tâche lourde gérée cette année par Arnaud MANTE en délégation. Afin d'aller vers plus de transparence, on est en train de toiletter ces principes et surtout on essaiera de communiquer dessus pour que ce soit beaucoup plus lisse. Les problématiques sont multiples. Il y a une recherche de l'équilibre entre les arbitres sur tout le territoire. On recherche une augmentation qualitative au niveau de l'arbitrage, une ouverture des épreuves au plus grand nombre. On essaie d'améliorer les formations initiales et continues. Derrière, nous devons avoir une maîtrise du budget même si nous sommes essentiellement bénévoles.

🔴 Formation.

Il a été décidé d'intégrer dans la formation initiale des arbitres deux modules supplémentaires, l'un sur le savoir-être et l'autre sur la gestion de conflit.

La formation initiale étant très dense, il nous a cependant semblé important d'ajouter ces deux aspects de l'arbitrage. Pour les nouveaux arbitres, dans un premier temps, une formation à l'arbitrage en situation, sur des épreuves sur lesquelles il y a du semi-direct sera obligatoire pour les nouveaux jurys nationaux. Les compétitions flotte collective peuvent servir de support.

Pour mémoire, quelques exemples de formations pilotées par la CCA de l'année dernière :

Formations aux nouvelles RCV le 21 janvier.

Formations d'arbitres féminins pluriels, trois sont prévues cette année.

Formations CCA, le 17 février.

Formation initiale en octobre.

Formations continues jury, comité de course et comité technique l'année dernière en novembre. On a décidé qu'une année sur deux, ce serait les comités techniques et l'année impaire ce serait les contrôleurs d'équipement et course au large en alternance.

Pour terminer, je voulais renouveler mes remerciements aux techniciennes référentes et à leurs équipes, à savoir Mme Corinne AULNETTE et Cécile VENUAT.

Je vous remercie de votre attention.

(Vifs applaudissements)...

5. RSE - CITOYENNETE

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Hier, un article du Monde parle du dépôt de plastiques dans l'Océan pacifique. Pour nous qui passons du temps sur l'eau, entre la terre et l'eau et l'eau et l'air, on ne peut pas ne pas s'intéresser à cette question.

Lorsque les groupes projets ont été créés, il n'était pas envisageable pour moi que la Fédération fasse l'économie d'une réflexion autour de son rôle de Fédération citoyenne. Le groupe projet RSE embarque le sujet responsabilité sociale et environnementale. On enrichira le travail du groupe avec le volet sociétal qui s'intéresse à l'aspect humain.

Quelques mots et quelques messages clés sur ce groupe, ce qu'il fait, là où il en est et où il va.

Le projet RSE s'est fixé pour objectif de faire de la Fédération une fédération citoyenne aussi exemplaire que possible en poursuivant son activité sur les plans environnementaux, sociétaux en préservant ses équilibres économiques. On ne peut pas arrêter de naviguer.

Quand on fait du bateau, on traverse la France avec des lasers ou des 470 derrière nous, voire des J80. On va sur l'eau. Ce sont 1 000 clubs, près de 300 000 licenciés, plusieurs centaines de milliers de pratiquants, 6 000 compétitions, une pluralité de supports ; tout cela est générateur de déchets. Cela consomme de l'énergie, cela entraîne des transports. Cela entraîne ce que l'on appellera une empreinte carbone. Notre activité a un impact sociétal.

Le groupe s'est fixé une ambition d'agir directement sur son activité, d'être une espèce de meneur de conscience, une forme de modèle comportemental, une fédération qui dit que l'environnement est important. C'est un référent que l'on suivra. Cela suscite d'ailleurs beaucoup de réactions extrêmement positives. Ce sera aussi agir sur nos clubs pour les accompagner s'ils souhaitent s'engager dans une démarche environnementale et sociétale.

Dans les principes de sa démarche qu'elle s'est fixée, c'est d'abord on capitalise. On ne part pas de zéro. Beaucoup de choses sont faites par nous. Plus on avance dans ce groupe, plus je découvre à quel point le fait de créer cette réflexion fait écho avec des actions et des réflexions déjà menées par notre écosystème. Puis, on prend le temps de prendre un peu de recul et on regarde ce qui se fait ailleurs. On se fixe en logique de projet des objectifs précis, datés, mesurables. On va s'autoriser à être ambitieux. C'est un sujet éminemment sociétal. Il y a très probablement des possibilités de se faire accompagner dans cette démarche pour pouvoir pérenniser des actions peut-être avec des budgets européens, avec des partenaires administratifs étatiques qui nous permettront de mener à bien une action dans la durée pour accompagner la Fédération et les clubs dans cette direction.

C'est aussi répondre aux sollicitations de notre environnement.

L'année 2017 a été consacrée à recruter. Ces groupes sont ouverts. On a pris grand soin de capitaliser tous les comptes rendus de réunions ; tout est disponible. Adélie est chercheuse en matière d'environnement, dans l'analyse des politiques publiques ; elle est très précieuse pour l'aspect stratégique. Cécile a travaillé à l'ADEME ; Emmanuelle fait un travail fabuleux. Nos cadres se sont découverts une grande expérience dans tout ce qui est protection du littoral : Laure, Lise Vidal. On découvre tous les jours des gens qui ont des ressources et qui ont déjà mené des actions.

Une feuille de route pluriannuelle. On va concilier la nécessité d'une réflexion de long terme et en même temps on ne va pas attendre avant d'agir. 2017 et 2018 : recruter, organiser échanger, réfléchir, mettre des sujets sur la table, commencer à les cartographier. 2018 ce sera très vite lancer des actions que l'on appellera des quicks wins. En parallèle, on mène des actions de long terme.

2019 : il faudra faire des choix sur des grandes orientations. Il faudra continuer à agir sur les actions rapides et commencer à mettre en œuvre les actions de long terme.

2020 : on consolide, on pérennise, on installe la Fédération dans cette logique.

2017 : le cadrage.

2018 : des actions de long terme, on va travailler sur le benchmark, le bilan carbone. Choix des grandes orientations, les quicks wins qui sont des actions qui se déroulent maintenant.

2019/2020 : on déploie.

La feuille de route initiale, c'est tout ce que l'on a mis sur la table que l'on a cartographié en trois grandes familles : des actions consistant à connaître, des actions consistant à agir et gérer, des actions consistant à mesurer et valoriser, et surtout communiquer et faire savoir.

Dès 2018, des opérations « régates propres ». On va essayer d'inscrire sur les championnats de l'été pour les jeunes ; ce sont 5 championnats, 400 coureurs sur chaque site, trois sites. Ce sont des jeunes. Les parkings sont propres pendant la régates. C'est un travail d'animation pour les sensibiliser tout au long de l'épreuve. Ce sont des containers et des opérations de ramassage des déchets qui seront organisées. On a trouvé un partenaire. On pourrait associer cela avec des partenaires locaux, des associations locales de l'environnement qui viendraient faire une exposition sur la protection du littoral, par exemple. On va voir un peu plus loin des partenaires locaux impliqués dans ces questions.

Combinée à l'action parking propre, régates propres, une opération eau du robinet est envisagée : plutôt que de prendre des bouteilles qu'on laisse traîner partout, si l'on met cela dans des gourdes éco-plastique c'est encore mieux.

Ces deux actions vont passer par la communication sur les documents de course, par de la communication sur site. Les organisateurs ont déjà été sensibilisés et sont partants. Les voyants sont au vert.

On s'aperçoit, quand on parle d'environnement, notre écosystème est déjà lancé. Beaucoup d'associations font un travail formidable sur le terrain ; l'Etat aussi et a notamment déclenché la signature d'une charte des engagements éco-responsables des organisateurs d'événements. Il est prévu que nous signions la

troisième semaine d'avril cette charte avec 15 grands critères que l'on doit s'efforcer de suivre et que l'on va dès 2018 mettre en œuvre sur au moins 2 événements majeurs de World Sailing. Cela passe par des signatures de convention avec des parcs naturels locaux, la signature de la charte et des actions de sensibilisation sur site. Tout cela s'inscrit dans une démarche qui est aussi celle de World Sailing et celle du COJO qui a un axe de développement extrêmement important inscrit. Notre écosystème est complètement en phase avec tout ce que l'on est en train de faire.

Dès 2017, c'est commencer à communiquer pour accueillir les partenaires. On a rencontré TARA, le patron d'Oceanoscientific la semaine dernière, Ecogestes Méditerranée qui est une association qui va sensibiliser les plaisanciers aux gestes simples de maintien de leur environnement. L'idée est d'échanger et comment on peut se renforcer mutuellement dans nos actions, et pourquoi ne pas aller chercher ensemble des fonds pour faire des actions plus ambitieuses.

On travaille beaucoup sur la communication. On va se tourner vers les services de l'Etat, l'ADEME. Ex-Eco-emballage et CITEO pour qui le fait d'être un réseau de 1 000 clubs est intéressant pour mener leurs propres actions. Le but est de faire connaître la démarche, de mobiliser. Toute personne pour qui cela fait sens est la bienvenue. L'équipe est en ordre de bataille ; elle a une empreinte carbone zéro. On a tous les documents pour comprendre ce qui a été fait depuis le début.

6. Partenariats : quelle(s) stratégie(s) pour quels objectifs ?

M. LE PRESIDENT.- Un budget fédéral c'est 11 M€, 5 M€ de titres et licences, des subventions par des contrats d'objectifs : 5 M€, les partenariats : 1 M€.

La situation évolue. On a un projet très ambitieux au niveau fédéral. On veut voir beaucoup de voiles sur l'eau, beaucoup de pratiquants pousser la porte des clubs et venir prendre une licence ou un titre de participation et on veut 1 000 clubs en bonne santé.

On a aussi un événement planétaire une fois par siècle dans un pays 1924/2024, ce sont les JO à Marseille.

Les contrats d'objectifs. Il faut parler le langage « Jeunesse et Sports », il faut s'inscrire dans les critères donnés par l'Etat. Jacques est spécialiste de Jeunesse et Sports. Il faut se mettre en phase avec les axes clés de plus en plus précis et parfois assez éloignés de la pratique sportive et il faut se positionner et obtenir intelligemment.

Les titres et licences. C'est segmenter notre activité, mieux savoir ce que souhaitent nos pratiquants, repenser et redynamiser tout cela.

Les partenariats. C'est préciser notre positionnement et nos besoins, et développer des approches innovantes.

Sur les partenariats, on a un sujet en cours sur où en sommes-nous, quelles sont nos valeurs, quelles sont nos ambitions ?

Il faut préciser nos besoins : cash, matériel, services, performance, développement, national, régional, local ?

Il faut innover : méthode, segmentation et ciblage, logique d'écosystème privé-public, sponsoring, mécénat.

Quelle organisation ?

On est en train de mettre en place une équipe d'acquisition où il y a des élus et tous ceux qui ont des idées ou une capacité à connaître les cibles qui nous intéressent. L'équipe développement est là aussi pour nous aider. Une autre équipe est là pour accompagner et développer les partenaires qui nous ont rejoints. On est plutôt dans l'équipe communication et les élus. On réfléchit à un club de partenaires que l'on mettra en place à la World Sailing de Hyères et une deuxième fois en place à la finale de Marseille.

Le déroulé 2018.

Les premiers succès sont en mode réactif. On avait des occasions de créer du lien avec des partenaires sans forcément avoir de stratégie très claire en tête : Ford, Dassault système, Beneteau, SA.

Des discussions en cours avec CGI Informatique et SAP+ pour aller plus loin que dans le partenariat avec la ligue nationale, des laboratoires...

Des renforts dédiés. On a recruté Charlotte Mery une actuelle de la série mini 6.50 ; elle nous aide à construire la stratégie d'acquisition.

On a une démarche à construire en 2018, c'est-à-dire tout le positionnement de qui sommes-nous, avec qui avons-nous envie de travailler, pour passer à un mode plus réactif, ciblé et plus efficace.

7. OFFSHORE IN THE GAME

OFFSHORE c'est course au large que l'on essaie de faire rentrer au programme olympique de 2024. Des sujets se décident en ce moment au niveau de World Sailing, c'est le programme des Jeux Olympiques de 2024. L'Event Committee a donné un cadrage et maintenant ce sont les fédérations qui font des propositions de contenu sur 10 séries pour avoir un programme olympique à la clé.

C'est à la France, leader de la course au large, de faire rentrer ce sujet au programme des JO. On pense que c'est à la France de saisir cette opportunité de 2024 en tant que FFVoile. On estime que l'on a des chances d'avoir des médailles sur ce type de support et que c'est une vraie opportunité de rapprocher les deux mondes que l'on avait parfois tendance à opposer. Beaucoup de coureurs au large qui se sont frottés à l'olympisme et seraient tous ravis de s'y re-frotter.

Le sujet est d'un peu forcer la main de nos amis internationaux. On a décidé de démontrer que cela marche. Je me suis rapproché de Beneteau qui nous a prêté 5 Figaro 3. On est en train de sélectionner 5 équipages internationaux, un homme, une femme par nation qui vont venir à Marseille en parallèle de la Sailing World Cup début juin faire un parcours, un bon 300 nautique, tour de Porquerolles, Corse pas loin et retour Marseille. C'est de l'arbitrage direct. Le premier qui coupe la ligne a gagné. L'idée est de pouvoir construire et démontrer que la voile est capable de fournir au monde entier l'épreuve la plus longue, tous sports confondus. Cela permet au monde entier de suivre plusieurs fois la régata et de voir où en est sa nation plusieurs fois. Cela permet le Virtual Regatta, au monde entier de régater avec les meilleurs athlètes de course au large au monde et de venir s'y frotter.

C'est un sujet de dire que l'on arrête nos positions Inshore, Offshore voile légère, on est bien dans un sujet de compétition de haute performance en France.

Cela se passe à Marseille ; c'est ancré dans le calendrier sportif puisque l'on a voté en novembre au niveau de World Sailing l'arrivée d'un championnat du monde de monotype Offshore. Il y aura un calendrier, un championnat du monde et, si l'on a cette opportunité de faire entrer au programme olympique, on aura même les Jeux Olympiques la course au large.

On va à Marseille mettre des moyens importants. On est en train de choisir un partenaire pour nous accompagner sur la communication.

On est sur une opération à Marseille assez institutionnelle. On fait venir le CIO, le COJO, World Sailing, les fédérations étrangères. Nous allons inviter les présidents de fédérations internationales et on en profitera, finale olympique, coupe du monde, pour leur montrer tout cela.

Le départ de la course sera le 6 juin. Je vous encourage à suivre cela de près et à venir régater. Arrivée vers le 8 juin à Marseille.

Merci de votre attention.

(Vifs applaudissements)...

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Au début de l'assemblée, nous étions 124 présents et représentés, représentant 102 639 voix sur un total de 185 représentants statutaires représentant 119 668 voix. Il y avait 159 inscrits annonçant qu'ils seraient présents ou représentés représentant 106 203 voix.

IV. Rapport financier 2017

M. François PITOR, Trésorier.- Il y aura, d'une part, la présentation des comptes annuels, plan comptable général et, d'autre part, la présentation des comptes de gestion.

Je vais traditionnellement faire des remerciements. Le premier s'adresse à toute l'équipe comptable qui a contribué à la production des comptes annuels et, si je devais mettre quelqu'un en avant, ce serait notamment Catherine LEMOINE dont la compétence, le dévouement et même presque l'abnégation méritent d'être signalés et mis en lumière. Catherine, soyez félicitée de tout votre travail.

(Vifs applaudissements)...

Le deuxième remerciement s'adresse à notre chargé de mission aux finances : Marie-Thérèse JOURDAS que je remercie pour sa fidélité. La qualité de son travail, son expertise et sa probité qui nous sont précieux et je compte sur elle pour nous accompagner tout au long de la mandature.

(Vifs applaudissements)...

Par rapport à l'étendue des chiffres et des documents comptables, il a fallu prendre un certain nombre d'options. Je ne voulais pas me livrer à une relecture assistée des différents documents. J'ai opté pour un double parti-pris, le premier c'est de vous faire des commentaires et des analyses à partir des variations d'un exercice sur l'autre, donc entre le réalisé 2016 et 2017. Puis pour le budget entre le réalisé 2017 et le prévisionnel 2018. J'ai essayé de sélectionner au niveau des différentes rubriques comptables et financières celles qui me semblaient les plus pertinentes et qui méritaient d'être analysées pour vous permettre d'avoir une vision la plus juste possible du contenu des éléments financiers.

Comme dans tout choix, il y a une part de subjectivité et j'espère que les choix que j'aurai faits auront permis d'atteindre les objectifs recherchés.

Sur la partie réalisé 2017, les comptes annuels sont traditionnellement constitués du compte de résultat, du bilan actif, passif et des annexes. On ne va pas s'appesantir sur les annexes mais se focaliser sur le compte de résultat et le bilan. Sur chacun des éléments, il y aura à chaque fois une présentation synthétique avec les variations qui seront mises en évidence et, à la suite, les

rubriques que j'aurai jugées nécessaires et utiles d'analyser de manière un peu plus précise.

Pour résumer, on s'aperçoit que l'on a un millésime 2017 relativement intéressant au niveau du résultat puisqu'il est multiplié par trois. On va passer, une fois que vous vous serez imprégnés de ces éléments, à l'analyse des postes qui me semblent les plus significatifs.

Au niveau des produits d'exploitation, l'effet marquant de l'année est que l'on a une augmentation de plus de 300 000 € du chiffre d'affaires, qu'il faut corréliser avec une baisse à peu près du même ordre des autres produits. Il y a deux explications. D'une part, il y a eu un changement de jurisprudence entre 2016 et 2017 sur le mode de comptabilisation des cotisations qui était en 2016 dans les autres produits et qui est passé au niveau du chiffre d'affaires. En fait, il y a un glissement mécanique des 300 000 € qui s'est fait d'une rubrique à l'autre, ce qui explique une partie de la variation. D'autre part, sur le chiffre d'affaires, on a bon an mal an des plus et des moins qui arrivent plus ou moins à s'équilibrer entre l'augmentation du produit glissant, du chiffre d'affaires de la boutique et la non-reconduction de certaines subventions d'exploitation liées à des manifestations internationales.

La baisse des subventions d'exploitation mérite d'être soulignée. L'année 2017 est une année post-olympique et, au niveau des variations, elle est fortement marquée par la non-reconduction des subventions qui avaient été accordées spécifiquement pour la participation aux JO. On avait des subventions exceptionnelles qui étaient versées par le CNOSF qui n'ont pas été reconduites. On a forcément une baisse mécanique du poste « subventions d'exploitation ».

Au niveau des charges d'exploitation, les faits marquants sont constitués par une hausse des achats de marchandises. Cette hausse est à rapprocher de l'évolution du chiffre d'affaires de la boutique. Globalement, on a une neutralité puisque la marge brute générée par la boutique est proche de l'équilibre. Il n'y a rien d'alarmant dans cette évolution. La baisse des autres achats et charges externes est liée à l'impact des frais de déplacement et des frais annexes engendrés par la participation aux Jeux de Rio, ayant impacté le poste pour quasiment 400 000 € et une diminution sensible des salaires et charges sociales où l'on a quasiment 200 000 € de réduction liés à un certain nombre d'éléments : l'incidence de la loi BRAILLARD qui a supprimé les cotisations sociales patronales sur les indemnités versées aux cadres d'Etat. Il y a également la non-reconduction de la rémunération du président qui, en année pleine, avait un impact de quasiment 150 000 €. Cette baisse relativement importante des salaires et charges sociales n'est donc pas liée à un plan de licenciement qui aurait été mené au sein de la Fédération.

La baisse des dotations aux amortissements et provisions : il y a deux éléments d'explication, la prise en compte d'investissements relativement importants qui se sont faits sur la fin de l'année, ce qui a eu pour effet de réduire le montant des amortissements comptabilisés au titre de l'exercice ; on retrouve des dotations calculées sur une année pleine en 2018. Puis, je ne sais pas si c'est révélateur d'une pratique de bonne gestion, je pense que si, le fait que l'on ait des durées d'utilisation du matériel supérieures à leur durée d'amortissement. La conjugaison de ces deux facteurs explique que l'on a une diminution de la dotation aux amortissements.

Si l'on analyse les autres charges et produits : diminution des charges financières, même si elle est relativement faible en valeur absolue, elle marque la fin de la période d'amortissement de l'emprunt sur le financement du siège. J'avoue que le jour où les instances de la Fédération ont décidé d'acheter le siège social ils ont eu une sacrée bonne idée. C'est clair que cela a pesé sur le budget fédéral pendant un certain nombre d'années mais, au milieu de l'année 2018 on aura la satisfaction d'être les pleins et entiers propriétaires de notre siège, ce qui constitue un avantage qui n'est pas forcément très courant parmi les autres fédérations sportives.

On a également une baisse du résultat exceptionnel de 145 000 €. Cela fait partie des subtilités comptables. Pour faire simple, les subventions d'investissement ne doivent avoir aucun impact sur le résultat par le mécanisme suivant : lorsque l'on finance partiellement une immobilisation au moyen d'une subvention, on va calculer chaque année une dotation aux amortissements et constater la charge correspondante. Pour annuler cette charge, on va rapporter la subvention d'investissement au résultat. C'est ce qui explique ce résultat exceptionnel positif que l'on a tous les ans. Hélas, on a une diminution de la reprise sur 2017 parce que l'on a eu un moindre amortissement des biens financés par subvention.

On a une hausse sensible des reports de fonds dédiés. C'est lié à un élément relativement simple, c'est la perception en fin d'année d'un certain nombre de subventions ministérielles qui n'ont pas été totalement dépensées ; les deux sont liés à des appels à projet lancés en fin d'année 2017 par le ministère. Le premier c'est l'expérimentation sur les PVR en Bretagne et le second c'est l'appel à projet « Héritage 2024 » et notamment le programme de féminisation.

On risque d'entendre parler de l'Héritage 2024 dans les assemblées générales qui vont suivre parce que c'est un projet global avec un certain nombre de programmes. Le premier d'entre eux est en faveur de la féminisation des pratiques mais un certain nombre d'autres programmes vont se dérouler par la suite.

J'en ai fini pour le compte de résultat, j'espère que cela a contribué à vous éclairer un peu sur les différentes variations et ce qui a pu se passer entre 2016 et 2017. On en vient au bilan avec l'actif. Je vous rassure, on n'a pas une présentation jumelée de l'actif et du passif mais l'actif est bien égal au passif.

Au niveau de l'actif, trois grandes rubriques que l'on essaiera d'analyser : l'actif immobilisé, l'actif circulant et la trésorerie.

On a une augmentation sensible de l'actif net immobilisé, cela veut dire que, quelque part, on investit plus vite que l'on amortit nos investissements avec un investissement brut sur l'exercice de plus de 600 000 €, ce qui reste pour une année post-olympique assez significatif. On a des immobilisations en cours constituées par les investissements sur le logiciel OSIRIS en phase de finalisation pour 65 000 € et une dotation annuelle aux amortissements de seulement 460 000 € qui crée la différence au niveau de l'actif immobilisé.

On a une hausse sensible des autres créances. C'est un peu le serpent de mer. On a, sur certains programmes, quelques difficultés à faire en sorte que nos financeurs que sont le ministère, le CNDS honorent leurs engagements. On est toujours en train d'essayer de réclamer notre dû et on a toujours des soldes de subventions antérieurs à 2017, certains même remontent à 2015. Pour avoir consulté le service en interne les choses sont en cours de résolution mais je vous avoue que ce sont des problématiques un peu prises de tête. On est persévérant et on ne lâche pas l'affaire, malgré cela on a toujours des créances dont on a des difficultés à solder.

On a une amélioration sensible de la trésorerie puisque en valeur absolue, elle se situait au 31/12/2017 à 557 000 €. Ce solde peut paraître relativement important mais il faut bien relativiser, la Fédération a un budget de plus de 12 M€ et les 500 000 € de trésorerie ne permettent de couvrir que trois semaines de dépenses.

Je me suis amusé à faire une analyse fonctionnelle du bilan pour vous donner en synthèse de quelle manière et pourquoi cette trésorerie avait évolué.

Concernant le passif, on a deux grandes rubriques : les fonds propres, le haut de bilan et les dettes. On a une augmentation des subventions d'investissement. Cela veut dire que l'on a perçu des subventions de manière plus importante qu'on ne les a amorties. On a une augmentation de l'actif net immobilisé et pour corollaire puisque c'est la contrepartie, on a une augmentation du montant net des subventions. C'est la logique comptable.

On a une hausse sensible des dettes fournisseurs, ce qui ne veut pas dire que l'on rechigne à payer nos fournisseurs, il y a des dépenses importantes

notamment des dépenses d'investissement réalisées sur la fin de l'année 2017. On s'est acquitté en temps et en heure de nos dettes au début de l'année 2018.

On a un solde important de produits constatés d'avance ; on n'est pas sur une variation, on est sur un solde à peu près stable d'une année sur l'autre. Ce compte représente les produits des licences jeunes et adultes délivrées à la fin de l'année 2017 au titre de l'année 2018. On a une certaine stabilité du montant des produits de licences constatés d'avance entre 2017 et 2018.

L'exercice consiste à essayer de dresser les variations d'une année sur l'autre des différents postes, de l'actif et du passif et, ensuite, de les reclasser dans les trois rubriques financières : les besoins stables, le haut de bilan, l'actif circulant, les dettes court terme. L'excédent des uns ou les déficits des autres aura pour conséquence une variation dans les mêmes proportions de la trésorerie.

On constate que le cycle d'investissement a du mal à se financer tout seul, c'est-à-dire que l'autofinancement et le montant des subventions ne sont pas suffisants pour financer les investissements et le remboursement de l'emprunt. C'est une situation qui risque de se terminer à partir de 2018 parce que l'on s'aperçoit que, dans les 58 000 € de déficit de trésorerie, il y a quand même 230 000 € imputables au remboursement de l'emprunt. Dans la variation des 300 000 €, le cycle d'investissement, l'équilibre entre ressources et besoins stables a contribué de manière négative à hauteur de 58 000 €. Ce qui a alimenté l'augmentation de la trésorerie, c'est le cycle d'exploitation et notamment l'importance des dettes court terme. On a une augmentation importante des dettes court terme qui a abouti à un niveau de trésorerie bien plus important en 2016 qu'il ne l'était en 2017.

Face à ces trois problématiques inhérentes à toute organisation, un certain nombre de mesures ont été prises. Pour éviter ce phénomène de pompage de la trésorerie par le cycle d'investissement, il a été décidé à partir de 2018 de financer les investissements non subventionnables par des emprunts. L'idée est qu'un actif stable doit être financé par une ressource stable. L'immobilier a été financé par un emprunt. La première décision ou concrétisation de cette décision sera le renouvellement du parc d'ordinateurs portables par le service informatique à hauteur de 150 000 € qui sera financé par notre partenaire habituel la BRED au moyen d'un emprunt moyen terme de 150 000 €. Cela a un autre avantage, au-delà de la théorie sur le fonctionnement des grands cycles financiers : éviter à intervalle régulier, d'insécuriser, de réduire le budget d'exploitation du montant des investissements qui n'auront pas été financés par des subventions. Cela sécurise le budget d'exploitation et cela permet de respecter les grands équilibres financiers.

On a des variations relativement erratiques de la trésorerie que l'on a du mal à anticiper et on a de ce fait négocié et obtenu de la part de notre partenaire la BRED une autorisation de découvert de 250 000 €.

On a donné une lettre de mission à notre directeur technique national, à savoir d'engager des négociations relativement serrées avec nos financeurs publics que sont le ministère, le CNDS pour faire en sorte de nous payer en temps et en heure. On est en train d'essayer de demander ou d'obtenir en 2018 une avance sur le plan bateau 2017/2020 qui a été négocié.

Je m'arrête ici pour la partie purement bilan compte de résultat, comptabilité générale.

L'analyse du bilan compte de résultat plan comptable vous donne un certain nombre d'informations qui seront complétés par l'analyse des comptes de gestion. La différence entre les deux est relativement simple. Les documents présentés sont présentés sous un format imposé par la loi comptable ; les comptes de gestion ont l'avantage d'être beaucoup plus souples dans leur format. Ils sont calqués sur l'organisation de la Fédération. Les rubriques dans ces comptes de gestion doivent être beaucoup plus parlantes et avoir plus de sens pour l'ensemble des personnes présentes ici.

Le résultat est le même que pour la présentation plan comptable général. Total produits, total charges : les variations ne recourent pas ce que l'on avait avant parce qu'ici ont été réintégrés dans le total produits et le total charges l'ensemble des éléments financiers exceptionnels. Ce sont bien les mêmes chiffres présentés de manière différente.

On a des chiffres assez contrastés sur l'évolution des licences et des cotisations avec une hausse des ventes de licences adultes en nombre et en valeur. Les années précédentes, on avait une augmentation en valeur des licences adultes essentiellement liée à l'augmentation des tarifs mais qui cachait en fait une baisse en nombre de licenciés. Les deux clignotants sont au vert à la fois sur le nombre et le volume global.

On constate la baisse sensible des produits générés par le PVR. On a quasiment 90 000 € de baisse, ce qui représente une baisse de 10 % en valeur. Cela représente une perte de 24 000 passeports voile concentrés globalement en Bretagne et sur le département du Finistère. Si l'on fait la somme des plus et des moins, on aboutit à une quasi-stabilité du total de licences et cotisations.

Epreuves internationales, la baisse est liée à l'abandon faute de financeurs de l'international Youth Cup. Pour la boutique, l'évolution est liée à l'augmentation de l'activité. On avait une augmentation tendancielle de 20 % sur 2017 qui arrive quasiment à 35 % suite à l'élargissement du portefeuille produits.

On a une baisse des subventions essentiellement liées à la non-reconduction des subventions de Rio et une stabilité du poste de gestion d'épreuves.

Subventions Ministère des Sports, on a une stabilité de la convention d'objectifs en dehors des aides exceptionnelles et circonstanciées. Il y a eu un travail énorme de la part de Jacques Cathelineau, notre DTN, pour convaincre le ministère. Ce n'est pas parce que l'on était en année post-olympique que l'on allait arrêter de former et de s'occuper du haut niveau.

On a des retraitements comptables des subventions d'investissement dont les principes ont été décrits précédemment.

Les charges. C'est l'impact Rio avec 500 000 € qui se décomposent de quasiment 400 000 € de frais de fonctionnement en moins et 146 000 € au titre de l'amortissement des matériels. On s'aperçoit que les autres départements, animation sportive et développement, ont bénéficié de budgets relativement stables.

La boutique a une vraie utilité ; il y a eu une croissance significative. On s'aperçoit également que sa marge brute est très proche de zéro. Dans la mesure où il y a des moyens à la fois humains et techniques qui sont mobilisés pour réaliser ce chiffre d'affaires, en marge nette, on est globalement déficitaire. Une réflexion sera menée au cours de l'année 2018 pour savoir comment on repositionne la politique tarifaire et tout le fonctionnement de la boutique.

Les autres commissions et divers. L'augmentation au niveau de la direction et divers de 138 000 € se concentre sur trois rubriques budgétaires nouvelles liées à l'attribution du Kiteboard et du Paravoile qui ont généré des charges sans que nous ayons généré de produits nouveaux. Puis, le projet « Héritage 2024 » : on a eu un certain montant de subvention et les charges sont engagées en face.

Au niveau des partenaires, c'est l'impact Rio.

Dotations pour fonds non réalisés, l'explication est la même que pour le plan comptable général, c'est la perception des subventions en fin d'année. On a perçu les subventions mais on n'a pas eu le temps d'engager les fonds.

On a des aléas négatifs relativement importants. Sur le plan comptable, on a réalisé une année relativement confortable ce qui nous a permis de faire un peu de toilettage du bilan. On a profité pour passer des provisions pour créances douteuses de manière à nettoyer le bilan sous le contrôle bienveillant et l'accord express de notre commissaire aux comptes.

En synthèse, on est aujourd'hui sur une année de transition. Au niveau des résultats, on est sur un millésime intéressant. Avant la conclusion des comptes, on n'avait qu'une idée très diffuse, voire aucune idée du point d'arrivée. On veut

rentrer dans une vraie logique prospective et avoir une idée un peu plus précise avant d'arrêter les comptes du point d'atterrissage et du niveau de résultat que l'on pourrait atteindre.

On a un bon résultat. Là aussi, il faut se garder de toute conclusion hâtive, c'est-à-dire qu'il y a un bon résultat mais que l'on n'avait pas forcément anticipé. Aujourd'hui, on veut être dans une vraie logique d'anticipation avec un processus budgétaire pour pouvoir être dans l'anticipation et maîtriser les évolutions.

On a une année contrastée en termes d'évolution du nombre de licences. Les objectifs de l'année 2018 c'est de mettre en place une stratégie pour sécuriser l'évolution des licences afin d'atteindre l'objectif fédéral de 500 000 licences à l'horizon 2024.

Je vous remercie de votre attention.

(Vifs applaudissements)...

M. LE PRESIDENT.- Catherine a fait un gros travail pour aboutir à ces bons résultats. Je voulais remercier Eric MARLIOT bien évidemment également qui a mis de l'huile partout en interne, avec les élus. C'est quelqu'un d'essentiel à notre activité. Grâce à lui aussi, on a réussi à être dans les délais. Merci, Eric.

(Vifs applaudissements)...

1. Rapports du Commissaire aux comptes

M. le Commissaire aux comptes.- Bonjour Mesdames et Messieurs membres de la FFVoile. Il me revient de vous faire la restitution succincte de notre mission d'opinion sur les comptes 2017, comptes qui viennent de vous être présentés par votre trésorier. Je m'associe aux remerciements concernant les services financiers notamment Catherine LEMOINE ainsi qu'il a été dit et Eric MARLIOT mais aussi au département « Métiers », parce que c'est là que l'on intervient aussi en amont de la comptabilité pour vérifier comment les choses se déversent et les métiers se déversent en compta.

Je voulais insister aussi sur la qualité de l'information financière et la transparence. Je pense que l'exposé de votre trésorier vous en a convaincus. D'ailleurs, on n'a aucun ajustement significatif demandé encore en suspens dans les comptes qui viennent de vous être présentés. C'est un bon point.

Je suis tout à fait d'accord et satisfait concernant le chantier en cours sur le pilotage budgétaire qui se met en place afin de pouvoir assurer le pilotage opérationnel au cours de l'année et pour contribuer à raccourcir les délais d'arrêtés des comptes. C'est souvent ce que l'on demande au pilotage budgétaire.

Je voudrais souligner l'importance de la gouvernance, on n'est pas que sur des sujets techniques parce qu'en effet l'actif est bien égal au passif. Par contre, en comptabilité, il y a des méthodes et des principes comptables à respecter. Ce n'est ni blanc ni noir ; il y a l'appréciation à avoir et il est important qu'un représentant de votre gouvernance assiste à ces débats sur les arrêtés des comptes. Donc, une synthèse d'audit a été faite le 2 mars 2018 avant que je restitue l'ensemble de nos travaux au conseil d'administration du 3 mars 2018.

Je voulais remercier votre trésorier pour avoir pris part à ces débats qui sont importants sur le pilotage de l'arrêté des comptes.

Enfin, je voudrais dire que, pour 2017, nos points d'attention se sont portés sur des sujets liés à la structuration et à la situation fiscale de votre fédération, à la revue des ressources, les licences, la boutique, les conventions, les partenariats, la revue des immobilisations et des investissements, la gestion de trésorerie et des délégations.

Je ne vais pas vous faire une lecture complète du rapport ; en plus, il a changé cette année et il est extrêmement long. Je vais être super synthétique.

Nous certifions que les comptes annuels sont à la fois au regard des règles et principes comptables français réguliers et conformes à la réglementation et sincères c'est-à-dire qu'ils reflètent l'activité sincère économique, en tout cas financière, de la Fédération et donne une image fidèle à la fois du résultat de l'ensemble des flux qui viennent de vous être présentés en charges et en produits mais aussi de la situation financière, c'est-à-dire patrimoniale de la Fédération à la fin de l'exercice 2017.

C'est marqué dans le rapport mais on le redit, on est indépendant et notamment le commissaire aux comptes respecte les règles d'indépendance applicables depuis le 1^{er} janvier de l'exercice de certification, soit le 1^{er} janvier 2017 jusqu'à la date d'établissement de ce rapport ; il s'avère qu'il a été établi le 23 mars, c'est-à-dire hier et que nous n'avons pas fourni de service interdit par le code de déontologie de la profession des commissaires aux comptes. On ne peut pas faire du conseil et du contrôle en même temps.

La justification des appréciations est pour dire que l'on a mis en place un certain nombre d'appréciations et de diligences. Nous avons fait part de jugement professionnel sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur la présentation qui vient de vous en être faite des comptes notamment sur ce qui concerne les licences et les subventions de fonctionnement.

Concernant les documents qui vous ont été adressés et ceux qui vous sont présentés, on a regardé s'ils étaient conformes à la comptabilité. Dans ce rapport, c'est la responsabilité à la fois de la direction et de la gouvernance et du

commissaire aux comptes dans les comptes qui vous sont présentés. On rappelle que c'est à la direction de présenter les comptes et de mettre en place des dispositifs de contrôle interne permettant de s'assurer qu'il n'y a pas d'erreurs significatives dans les comptes. D'ailleurs, les comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration et il revient au commissaire aux comptes de s'assurer que les dispositifs de contrôle interne sont pertinents, de les tester, de vérifier s'il y a des anomalies, de faire des recommandations, ce qui a été fait puisque l'on est dans un processus d'amélioration de la qualité comptable. Puis, aussi de s'assurer des méthodes et de discuter sur les méthodes comptables retenues notamment les provisions, les durées d'amortissement et tous ces sujets.

Tout cela nous fait certifier les comptes sans réserve et sans observation au titre de cet exercice.

Vous pouvez les approuver puisqu'il vous revient de les approuver.

J'ai un deuxième rapport sur les conventions dites réglementées. Ce sont les conventions entre les dirigeants de votre Fédération, c'est-à-dire les administrateurs et d'autres structures dans lesquelles ils ont aussi un rôle de dirigeant pour éviter les situations de conflit d'intérêt.

Il y a les conventions antérieures qui se poursuivent et les nouvelles conventions.

En convention que vous avez approuvée antérieurement et qui s'est poursuivie au moins partiellement durant l'exercice concernant votre ancien président, M. Jean-Pierre CHAMPION et sa rémunération au titre de son mandat social, versement d'un salaire de 21 527 € brut dont une rémunération en avantages et en nature de 1 096 € par la FFVoile. Cette convention s'est reproduite jusqu'au 24 mars 2017.

Concernant les nouvelles conventions au titre de cet exercice, c'est une convention passée avec l'ENV et les sports nautiques. Cela concerne vos deux présidents, le précédent et le nouveau, puisque, jusqu'au 24 mars 2017, cela concerne M. CHAMPION et, à compter du 24 mars 2017 M. HENARD en tant que président de la FFVoile mais aussi administrateur de l'ENV, et Mme Sylvie HARLE, secrétaire générale de la FFVoile et en tant qu'administratrice de l'ENV. Cela concerne une convention de collaboration de partenariat technique, pédagogique, matériel et logistique fournis par l'ENV. Il a été facturé à la Fédération un montant de 104 187 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Voilà ce que j'avais à porter à votre attention, Monsieur le Président, Monsieur le Trésorier, Madame.

(Vifs applaudissements)...

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Merci beaucoup Monsieur le Commissaire aux comptes.

Le moment est venu pour vous de poser des questions si vous le souhaitez sur cette partie 2017.

M. Alexis ASTOL, ligue Auvergne Rhône Alpes.- Le financement du siège se termine sur l'exercice 2018 ?

M. LE TRESORIER.- En milieu d'année, mai/juin. Cela veut dire que l'on aura une diminution du remboursement d'emprunt de 115 000 € au titre de l'exercice 2018.

M. Jean-Luc DENECHAU.- Je voudrais remercier notre trésorier pour la présentation des comptes. Par contre, je voudrais quand même attirer l'attention, et vous l'avez dit, Monsieur le Trésorier, on a un résultat très bon de 120 000 € avec des aléas de 260 000 €; c'est parfait pour la structure financière de la Fédération mais je pense qu'il faut faire attention et je ne doute pas que vous allez le faire pour 2018. On a une structure associative et le but est de pouvoir avoir des actions. Beaucoup d'actions n'ont pas été faites et, dans ce résultat, s'il est satisfaisant financièrement, il ne me semble pas satisfaisant sur le plan des actions que nous aurions pu développer.

M. LE TRESORIER.- Une réponse rapide. J'abonde plus qu'à 100 % dans ton sens, Jean-Luc. C'est pour cette raison que l'on a mis un point d'honneur à faire évoluer le processus budgétaire de manière à être dans l'anticipation et la prospective plutôt que de subir en fait l'ensemble de ces aléas.

Je rejoins ta crainte et tout cela a été acté. Pour information, on a un contrôleur de gestion qui doit rentrer au sein de la Fédération pour consolider tout cela.

M. Daniel COHAN, représentant Ligue Normandie.- Pourriez-vous nous expliquer concrètement quelle est la situation dans le Finistère concernant les 24 000 passeports qui n'ont pas été comptabilisés ? Je ne comprends pas du tout.

M. LE TRESORIER.- Je ne suis pas sûr que cela ait un intérêt de rentrer dans le détail de l'évolution, club par club, du nombre de passeports. J'ai mentionné que la baisse du passeport voile était de 24 000 sur l'année. C'était un commentaire générique sur la volumétrie de la baisse. Si vous voulez plus de détails, je pourrai vous les envoyer. Vous me donnez vos coordonnées et je vous enverrai l'ensemble des évolutions club par club, CDV par CDV et ligue par ligue. En plus, les informations sont disponibles sur le site de la Fédération.

M. LE PRESIDENT.- On peut se parler tout à l'heure et on vous explique ce qui a amené à cette situation. Le plus important, ce sont surtout les solutions qui sont apportées pour sortir de cette situation que l'on a constatée en 2017 et je sais qu'en Bretagne l'objectif c'est de revenir à la situation de 2015/2016. On a intégré pour 2018 un retour à une situation normale avec les clubs finistériens. On a bon espoir d'avoir apporté des solutions. Cela tournait autour de beaucoup de choses dont le certificat médical, l'avenir de ce produit a très bien fonctionné dans le Finistère pendant des années ; c'est un très gros producteur.

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Y a-t-il d'autres questions ? *(Non)*

2. Approbation des comptes de l'exercice clos

L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les comptes de l'exercice 2017 et les rapports des commissaires aux comptes tels qu'ils lui ont été présentés incluant les conventions réglementées.

Les comptes 2017 sont adoptés (83,9 %).

3. Affectation des résultats

L'Assemblée Générale de la FFVoile décide d'affecter le résultat 2017 en réserves.

La résolution est adoptée (84,2 %)

V. Budget prévisionnel 2018

M. LE TRESORIER.- Budget prévisionnel 2018, synthèses et commentaires.

Le compte de résultat synthétique. En réalisé 2017, on avait 117 000 € de résultat. On est en budget prévisionnel en équilibre.

On est sur un budget de transition, entre deux olympiades. On est à mi-chemin entre Tokyo et Rio. On est entre deux processus budgétaires. On a tenu à modifier le principe budgétaire parce que l'on manquait de visibilité.

Il y a une cohérence du budget par rapport aux actions menées en 2017 sur le terrain et qui le seront de manière encore un peu plus importante sur 2018.

Ambitieux sur les licences et titres de participation mais qui est la concrétisation des objectifs fédéraux qui ont été posés, notamment de l'objectif à 500 000 licences et titres de participation à l'horizon 2024.

Le budget est aussi prudent malgré tout dans la mesure où le ministère nous a imposé un calendrier qui nous insécurise un petit peu ; on aura une décision définitive sur l'obtention des subventions au mois de mai 2018 uniquement si tout va bien. On est obligé de poser des hypothèses ; on a voulu déposer des hypothèses prudentes dans le sens d'une reconduction à minima de ce que l'on avait l'an dernier sans aucune augmentation significative de nos dotations ministérielles.

Le budget des produits. Vous avez la liste. Les éléments les plus importants sont les licences avec un budget qui se veut résolument offensif avec une progression sensible des licences clubs et adultes, avec la concrétisation des efforts menés depuis quelque temps pour redynamiser l'activité des clubs et aider à l'intégration du Kiteboard. On avait posé des hypothèses en budget révisé 2017 sur l'intégration du kiteboard. Aujourd'hui, le kiteboard est pleinement intégré. On a tenu à acter cette intégration et donner à la commission un certain nombre d'objectifs en termes de licences. Puis, une progression mécanique des passeports voile à généraliser après une importante baisse concentrée sur une région/une ligue. On a voulu consolider l'augmentation. Il y a le rattrapage mécanique de cette baisse et puis, derrière, une redynamisation au sein des clubs. J'ai assisté personnellement à un certain nombre d'assemblées générales et suis allé sur le terrain. Globalement, les choses font plus que frémir. Il y a une vraie réponse du terrain à toutes les actions menées par la direction technique nationale.

A noter, la mise en place des titres de participation. C'est l'expérimentation qui apparaît pour un montant anecdotique de 11 000 €, mais on se devait de le signaler, sur l'ensemble des produits.

Epreuves internationales. On en a déjà parlé. L'augmentation c'est l'attribution par World Sailing de la finale à Marseille qui a abouti à une augmentation assez significative du budget des épreuves internationales.

Partenaires. Ces choses ont déjà été évoquées, mais il était bon de les faire apparaître dans les éléments budgétaires. On a une stabilité de notre partenaire

historique qu'est la banque populaire et l'arrivée de FORD. Il me semble nécessaire de dire deux mots sur la stratégie de conquête des nouveaux partenaires. On a aujourd'hui défini une trame dans la stratégie que l'on a menée avec trois niveaux de partenariats : un niveau de fournisseurs, un niveau de partenaires, un niveau de grands partenaires auxquels on a attaché une contribution financière de 300, 600 et plus de 900 000 €. On va signer une première convention de partenariat avec FORD sur le niveau minimum. Ils auront le titre de fournisseur officiel de la FFVoile et on a inclus dans cette convention une clause qui nous engageait à nous réunir à partir du mois de mai pour réfléchir aux prochaines étapes avec une ambition que FORD nous accompagne jusqu'aux JO 2024 au niveau supérieur ; globalement, le palier de 600, voire 900 000 €.

Subventions diverses. La subvention CNDS Plan bateau : c'est une enveloppe de près de 2 M€ qui a été accordée à la Fédération française dans le cadre des investissements matériels sur l'horizon 2017/2020 avec un droit de tirage qui doit être réparti sur quatre années. On a eu un tirage de 145 000 € au titre de l'année 2017. On a prévu un tirage de 245 000 € au titre de l'année 2018 avec une montée en puissance à l'approche des JO de Tokyo sur 2019 et 2020 pour consommer l'intégralité du budget des 2 M€. Sur ces 2 M€, il y a un cofinancement : 50 % du ministère des Sports, 30 % du CNDS et le reste correspond à des fonds fédéraux.

Le projet « héritage 2024 » : on en a parlé lors de la présentation des comptes. C'est la continuation du projet.

Subventions CO. On a été obligé de déposer des hypothèses prudentes. On a une relative stabilité du montant des subventions malgré l'apparition de rubriques nouvelles qui sont l'ENV, le kite. On est sur une position très prudente en termes de subvention au titre de la convention d'objectifs.

Les 2 602 K€ sont à rapprocher du détail donné derrière. J'essaie de donner le maximum d'informations et d'avoir le maximum de substances dans les chiffres qui vous sont présentés.

Retraitements Subventions Investissement. C'est la litanie. Voulez-vous que je vous explique ? Toujours pas. C'est le retraitement des subventions, les plus et les moins visant à neutraliser en fait l'effet des subventions d'investissement sur le compte de résultat.

Ainsi se termine la présentation des produits.

Les charges.

La Vie fédérale. On a une augmentation assez conséquente des charges de personnel liée à l'embauche du responsable du département DESE effective sur la fin de l'année 2017. L'embauche d'un contrôleur de gestion qui est le corollaire de toute l'évolution du processus budgétaire mettant en cohérence vraiment la démarche de maîtrise des chiffres. L'embauche d'un responsable projets informatiques puisqu'un certain nombre de sujets relativement chauds notamment la nouvelle version de FREG et toute la stratégie de dématérialisation et de digitalisation ; il faudra de toute façon un accompagnement.

Puis, est apparu l'animation des groupes projets. On a vu qu'il y avait 8 groupes projets qui étaient un peu des boosters, mis en place au sein de la Fédération pour faire avancer un certain nombre de projets prioritaires. On leur a alloué un budget de fonctionnement de manière à leur permettre de décliner et de mener les premières actions.

Le Haut niveau. La partie Haut niveau non olympique, l'évolution est impactée par les nouvelles lignes budgétaires qui sont liées à l'arrivée du kite, l'arrivée du Paravoile et la détection dans la perspective des JO 2024.

La mise à disposition des véhicules des athlètes de l'Equipe de France, c'est la contrepartie du contrat de partenariat signé avec FORD. On est sur un volume d'apport de 300 000 € qui va se concrétiser au niveau des produits par une facturation de droit d'image. Au niveau des services rendus, c'est la mise à disposition d'un certain nombre de véhicules à destination des athlètes de l'Equipe de France qui ont été valorisés à 100 000 € et, au niveau du siège, à hauteur de 198 000 €. Ceci fait le budget des 300 000 €.

Epreuves internationales. On a le corollaire des produits. En charges, on a le financement des deux épreuves de la Sailling World Cup de Hyères et Marseille et le financement du Show Case. On avait une ligne budgétaire de 80 000 € qui était au niveau des produits. On a un reste à prélever sur le budget fédéral d'uniquement 20 000 € qui, compte tenu de l'importance de l'événement, est relativement mineur.

Direction & divers. On peut signaler l'évolution sensible qui se concentre sur un poste, c'est le suivi des cadres et des territoires. En fait, toujours dans la cohérence de ce qui a été mis en place et des chiffres au niveau du budget, donc sur l'augmentation du nombre de licences et de titres de participation a été créée en fin d'année 2017 une cellule de suivi des cadres et des territoires avec un

triple objectif : conduire et soutenir les plans de développement des pratiques et des licences au sein des ligues, accompagner et coordonner l'action des cadres techniques et fédéraux. La coordination est un travail relativement important. Puis, promouvoir l'animation des clubs. Un effort particulier a été fait sur cette cellule de manière à être cohérent à la fois avec le programme politique et permettre la réalisation des objectifs fédéraux.

On a la mise à disposition des véhicules au niveau du siège pour les 198 000 €. En fait, la somme de ce chiffre et des 102 000 € au niveau des athlètes, vous avez 300 000 € que l'on trouvait tout à l'heure en partenariat au niveau de FORD.

Investissements. On a un effort particulier en termes d'investissement. On a une augmentation des investissements de plus de 500 000 € à rapprocher de l'augmentation du Plan bateau et d'une augmentation de certaines rubriques de la Convention d'objectifs.

L'informatique, c'est le renouvellement du parc des ordinateurs portables et la finalisation du projet de reconfiguration du logiciel OSIRIS. Pour le reste, on a un effort particulier vis-à-vis du matériel des coureurs et du Haut niveau.

Remboursement de l'emprunt de l'immeuble de la rue Henri Bocquillon : on avait une charge d'emprunt qui était en 2017 de 230 000 € qui passe uniquement à 115 000 €, liée à la fin de la période d'amortissement de l'emprunt qui doit arriver à son terme entre juin et juillet 2018.

J'ai fini pour la partie présentation budget que j'appelle « ancien format ». Je voulais vous donner quelques informations sur l'évolution et le processus budgétaire. L'idée est de vous donner suffisamment d'informations pour que cela reste clair.

❶ Globalement, on a adapté le process budgétaire à trois niveaux et on l'a structuré pour correspondre au nouvel organigramme. On peut passer sur la partie conceptuelle.

De manière concrète, les effets visibles seront une adaptation de la structure du budget au nouvel organigramme avec l'apparition de la notion de responsable budgétaire, c'est-à-dire qu'à chaque tête de rubrique sera associé un binôme de responsables ou un responsable qui devra s'approprier le budget, c'est-à-dire établir le budget avec une vraie volonté prospective qui engagera le budget et, derrière, devra aussi rendre des comptes. C'est la notion de responsabilité.

❷ L'adaptation des calendriers budgétaires. Il y a trois niveaux d'adaptation. On va commencer le processus budgétaire un peu plus tôt qu'aujourd'hui. On a l'objectif de commencer le processus budgétaire 2019 en septembre 2018 pour

avoir un vrai travail itératif, de vrais arbitrages, une vraie discussion et un vrai échange.

On va décroiser l'horizon budgétaire. On va s'autoriser à réfléchir non plus sur l'année à venir mais sur la mandature.

On va introduire un reporting budgétaire à rythme trimestriel. Le reporting sera calé sur le rythme des conseils d'administration. Encore une fois, on sera dans une vraie vision prospective pour ne pas subir les aléas qui pourraient se présenter.

☉ Donner du sens aux chiffres. Ancien format, on avait deux niveaux d'analyses : une présentation par départements et par commissions. La nouveauté est que l'on va introduire la notion d'objectifs et de plan d'action. L'idée est que les organes décisionnaires qui s'appellent conseil d'administration et même assemblée générale aient une vision beaucoup plus claire et plus fine de ce qui se passe au sein de la Fédération. Quand on vous dit que, sur un département, il y a 100 000 € de budget, globalement cela ne donne pas beaucoup de visibilité sur ce qui s'y fait. Aujourd'hui, on va mettre en place des outils relativement simples pour que vous ayez cette vision et que le jour où vous voterez pour le budget vous ne le fassiez pas uniquement parce que le résultat est positif ou que le trésorier a une belle cravate, mais aussi parce que vous avez eu une information suffisante pour juger et apprécier la pertinence des éléments présentés.

Vous avez eu le budget ancien format. Comment se présentera dorénavant le budget. L'adaptation à l'organigramme, c'est le découpage par strates : département Vie fédérale, département ESE, département compétition et performance, les commissions indépendantes. On a des outils informatiques -et merci à Philippe LEGRAND de l'informatique de m'épauler dans cette démarche- qui nous permettent de créer des arborescences. Lorsque vous cliquez sur le département Vie fédérale cela vous ouvre un champ avec l'ensemble des pôles.

Lorsque vous cliquez sur les activités transverses, cela vous ouvre un autre champ avec l'ensemble des commissions gérées par le département avec les chiffres qui suivent. Au niveau de la commission kiteboard, on a l'ensemble des objectifs qui ont été posés et, derrière, on peut voir si l'on veut à un niveau plus fin l'ensemble des actions qui vont être menées pour atteindre les objectifs.

On a une information avec une vraie valeur ajoutée et qui vous permettra d'aller au-delà des chiffres et d'apprécier de façon beaucoup plus précise ce que recouvre le budget.

J'en ai terminé.

M. LE PRESIDENT.- Merci, François.

Avant les questions, je voulais vous dire qu'il y a un point commun entre François et Dominique TINCELIN, c'est le côté extrêmement compétent et passionné. Dominique était resté 30 ans trésorier de notre Fédération.

Merci à toi.

M. LE TRESORIER.- Vu l'âge auquel j'ai commencé, je n'ai pas cette prétention.

M. LE PRESIDENT.- Je voulais souligner le travail de Dominique avant de passer aux questions.

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Avez-vous des questions avant de passer au vote ?

M. Dominique TINCELIN, représentant ligue Normandie.- Ancien trésorier, mais là je suis délégué de la ligue Normandie et je voulais reprendre un des points de cette prévision budgétaire concernant les licences. Vous avez qualifié les licences d'un budget offensif. J'ai une perception différente. En fait, je pense que c'est irréaliste. Sur les licences adultes, il y a une progression d'environ 9 % ; sur les licences jeunes : 5 %. On sait très bien que pour avoir de telles progressions c'est sur 2017, l'année précédente, qu'il faut l'initier, et la fenêtre de tir sur les licences est sur les six premiers mois de l'année 2018. Si l'on regarde à mi-fenêtre de tir, on est quasiment au même niveau que l'an dernier. Donc, je ne vois pas comment on peut arriver à une telle progression.

Ensuite, sur les passeports voile, une progression d'environ 22 % en titre et 25 % en valeur sans compter les titres de participation pour la Bretagne ; là aussi, cela ne me semble pas réaliste.

Je peux revenir en arrière, on a créé un groupe projet numéro 1 sur les titres de participation et on dit bien que l'on va expérimenter en 2018 pour voir en 2019 et 2020 ce qu'il en sera. Là aussi, c'est incohérent. Pour moi, c'est irréaliste.

Du côté des charges, là aussi c'est non seulement irréaliste mais irresponsable parce que l'on n'a pas gelé une partie au niveau des charges le risque que nous avons sur les recettes. Si l'on avait mis en aléas 300 000 à 400 000 €, on aurait pu neutraliser ce risque, ce n'est pas le cas. Donc, si l'on ne change pas, on arrivera à un déficit de plusieurs centaines de milliers d'euros.

Personnellement, je ne vais pas voter ce budget et j'encourage l'assemblée à ne pas le voter.

M. Bruno LE BRETON, représentant ligue de Bretagne.- Tout à l'heure, j'ai peut-être vu rapidement que, concernant FREG 2 qui nous tient à cœur, nous les arbitres et les commissaires aux résultats, il y a zéro de prévu en 2018 ou ai-je vu peut-être rapidement ?

M. LE PRESIDENT.- Dominique, ta question me projette un an en arrière où l'on avait à peu près la même mécanique budgétaire avec une annonce très forte et volontariste sur les licences et un budget « charges » en adéquation.

Quand on est arrivé, effectivement, on a corrigé le budget et on l'a rendu un peu plus raisonnable au niveau des produits, et on a, ce que disait François tout à l'heure, été extrêmement vigilant sur les charges. Jean-Luc soulignait que l'on avait été peut-être un peu trop. En tout cas, étant donné notre dispositif budgétaire et notre visibilité, on a souhaité être extrêmement prudent dans la problématique des charges et d'être raisonnable aussi dans les produits. A mi-parcours, on a corrigé le budget, vous l'avez vu. On a été vigilant sur les charges et on a l'atterrissage en bon père de famille que l'on vous a proposé tout à l'heure, des résultats que l'on vous a proposés tout à l'heure.

Cette année, on a un budget volontaire au niveau des produits de licences. Vous avez vu dans les exposés sur les licences que l'on avait plutôt une année 2017 qui se rectifiait. On avait des chutes et une année 2016 qui se rectifiait. Je crois que Stéphane FRETAY annonçait et disait que l'on allait tout faire pour aménager des rebonds sur les licences. Vous l'avez vu dans les chiffres, cela se stabilise globalement sur les deux volets jeunes et adultes ; cela se dessine volontairement aussi sur les passeports voile, on vous avait mis le petit point en bleu ciel en disant que, si le Finistère revient au niveau de 2016, on a une chance de redresser aussi la situation sur les passeports voile. On a fait le pari avec la ligue de Bretagne d'y arriver cette année. La ligue a inscrit cela dans ses comptes. Nous avons inscrit cela dans nos comptes également.

Je n'ai pas besoin d'être rassurant, je crois que notre trésorier l'a été totalement tout à l'heure. Je voulais vous dire que l'on a été plutôt conservateur sur les contrats d'objectifs, ce que vous voyiez même si l'on vous a mis la ventilation beaucoup plus détaillée cette année. Vous avez vu le grand chiffre qui était en haut qui était équivalent. Sur les contrats d'objectifs, on a été raisonnable sachant que l'on est en train de monter des projets dont on parlait ce matin pour obtenir plus et, dans ce bras de fer, que l'on décrivait aussi dans la relation avec l'Etat qui est compliquée, on essaiera d'obtenir plus c'est-à-dire d'avoir des projets en phase avec l'Etat à tous les niveaux et notamment de la Fédération pour avoir des leviers supplémentaires, leviers que l'on n'a pas inscrits dans notre budget.

Deuxième sujet, ce sont les partenariats, par exemple, on a été également conservateur, c'est-à-dire que l'on a inscrit en 2018 les partenariats que l'on avait déjà et on n'a pas inscrit ceux sur lesquels on travaille qui prendront - j'ai été très vite tout à l'heure - deux formes. Ce sont des partenariats qui viendront soit en plus sur des produits, c'est plutôt du sponsoring et, là, on a des bonnes nouvelles qui sont en cours de négociation ou qui viendront diminuer les charges quand ce sont plutôt des mécénats, c'est-à-dire des entreprises qui vont nous

accompagner dans des choses que l'on fait ou que l'on fera mieux, qui viendront en déduction de charges. Pour ces deux éléments, on est plutôt conservateur ; on est plutôt sage. Effectivement, au niveau des licences, on a décidé d'être volontaire, optimiste certes, mais volontaire aussi, c'est-à-dire d'afficher la couleur au niveau de la Fédération, d'accompagner les ligues qui affichent aussi la couleur de manière volontaire et de donner le ton au niveau des clubs.

Pour détailler, le sujet des licences adultes, par exemple, on compte sur l'effet Kite et on pense que cette année on va y réussir. Dans les licences jeunes, on parlait de la politique de la ville, on parie que l'on aura de bonnes nouvelles. Au niveau du passeport voile, rien que l'effet Finistère, où l'on fait tout pour réussir, cela compte pour la moitié de l'effort envisagé pour les passeports voile.

Voilà pour les réponses globales. Je suis très rassurant. On vous a démontré en 2017 que l'on savait gérer une Fédération. On est nombreux à être des chefs d'entreprise au niveau du BE et du conseil d'administration. On n'est pas des fous furieux qui lancent des choses en l'air. On s'est engagé en 2017 à bien conduire la Fédération, on est capable de le démontrer sur un atterrissage qui s'est presque trop bien passé ; on nous reproche maintenant de ne pas avoir assez dépensé avec notre visibilité. Et vous avez vu que l'on se redonne une visibilité forte avec un contrôleur de gestion pour piloter beaucoup plus finement le sujet.

Si, à mi-année, dans quelques mois, on s'aperçoit que l'on n'a pas les produits comme prévu, parce que cela ne se passe pas comme on l'avait imaginé, à cause de grains de sable, comptez sur nous, on fera attention aux dépenses. Avec le dispositif que vous a présenté François, détaillé, ligne par ligne, projet par projet, comptez sur votre conseil d'administration et votre bureau exécutif pour prendre des décisions par priorité et faire en sorte que l'on ait l'engagement d'équilibre que l'on vous propose sur ce budget bien évidemment.

Voilà ce que je voulais vous dire en tout cas et Stéphane qui voulait ajouter deux mots.

M. Stéphane FRETAY.- Tu as dit l'essentiel de ce que je voulais dire sur les licences.

Pour revenir sur le prévisionnel des licences notamment je voulais parler d'un projet des coachs plaisance pour lesquels on va réformer un peu le statut et qui vont délivrer également des licences. C'est en cours. On estime à peu près à 1 400 licences.

On a fait un ratio. L'augmentation des licences en global demande un effort de 1,77, soit un peu moins de 2 licences adultes supplémentaires pour chaque club. Avec tout ce que l'on met en place sur le réseau DESE, ce n'est pas plus ambitieux que cela ; cela reste raisonnable.

Concernant les licences jeunes, tu as parlé, Nicolas, des quartiers prioritaires de la ville, c'est pareil, on a ciblé 300 licences jeunes et, en Kite, on a estimé à 480 licences. C'est relativement raisonnable, on va dire atteignable.

Concernant le passeport voile, on se base également sur ce qui a été anticipé notamment à la ligue de Bretagne avec Bruno et Séverine, la trésorière, sur un retour à la normale. On a des indicateurs positifs. Un travail de terrain formidable est fait, et je tiens à remercier l'ensemble de la ligue de Bretagne, Bruno, Séverine, les vice-présidents, toute l'équipe, Philippe et Pierre LE BOUCHER qui font un travail formidable de reconquête.

Voilà les éléments que je voulais vous donner et qui sont optimistes et sur le terrain pas du tout négatifs.

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- On va répondre à la question de Bruno sur la partie FREG.

M. LE TRESORIER.- On a assuré l'essentiel qui est de récupérer les sources du logiciel actuel et de maintenir l'existant. Quant à ce que l'on appelle FREG2, j'aurais tendance à dire qu'il n'est pas urgent de se hâter ; on a plusieurs options possibles. On a prévu d'embaucher un responsable de projets informatiques. Aujourd'hui, différentes options se présentent à nous, soit une reconfiguration de FREG intégrale, financée à 100 % par la FFVoile, soit utiliser les possibilités de mécénat ; ce sont des choses auxquelles on réfléchit énormément et sur lesquelles on travaille.

Une embauche est prévue et on ne veut surtout pas se précipiter pour être sûr de choisir la bonne option. Le projet n'est absolument pas abandonné, rassurez-vous.

Un intervenant.- Nous sommes un certain nombre à avoir essayé cette maquette. Un cahier des charges est-il prévu assez rapidement ? Par exemple, l'embauche n'est pas budgétée. Est-ce un projet 2018 ou 2019 ?

M. LE TRESORIER.- L'embauche est au budget.

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- L'embauche est budgétée, il y a bien du budget.

Le message clé : FREG 1 est sous contrôle. On n'est pas pris à la gorge. FREG 1 est maintenu. On peut tranquillement passer l'année. Une communication sera faite dans peu de temps. J'ai l'impression que le décès de Robert a fait craindre que l'on tombe en rade rapidement. Non, on n'est pas dans cette situation.

FREG 1 est sous contrôle, il est maintenu ; on est même capable de faire du correctif dessus. Pendant ce temps-là, on s'appuie sur les travaux qui ont été faits pour la maquette pour décider des grandes orientations. La maquette a

permis de valider des concepts technologiques ; notamment la clé principale qui est : connecté ou pas connecté (doit-on être connecté ou pas, peut-on travailler non connecté ?) qui était un point clé. La poursuite dans l'envoi de la maquette n'est pas la seule option, ce qu'a dit François ; il y a d'autres pistes envisageables et aussi différentes pistes envisageables sur la partie financement de ce projet. C'est pour cette raison que l'on ne se précipite pas aujourd'hui et ce d'autant que l'on sait que l'on est en situation sécurisée. En gros, FREG 2 ne sera pas déployé en septembre évidemment. Cette année, on mène l'année sereinement, il n'y a pas de souci à ce sujet. Le budget est bien prévu avec l'embauche du chef de projet.

Un intervenant.- Merci pour la réponse.

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Y a-t-il d'autres questions ?

M. DENECHAU, ligue Ile-de-France de Voile.- Evidemment, sur ce budget, je partage totalement l'avis de Dominique, je le partage tellement que, quand ce budget nous a été présenté en conseil d'administration, on a été un certain nombre à voter contre. Je voudrais remercier le travail de François et les évolutions qu'il fait.

Mon cher François, c'est dur d'arriver et d'être trésorier. J'imagine que, quand tu as pris ta licence pour la première fois en 2017 et que l'on t'a dit tu vas faire la trésorerie de la FFVoile, tu n'imaginais peut-être pas l'étendue du problème.

Lorsque l'on doit présenter quelque chose, là c'est une décision politique, il est important d'en voir les conséquences. On nous parle de dire que ce sera sérieux, je n'en doute pas mais ce qui sera sérieux c'est quand on révisera le budget parce que, forcément, tous ici vous êtes impliqués dans des clubs, des ligues, vous savez bien qu'une progression de 12 % alors que rien n'a été engagé sur 2017, ce n'est pas tout à fait vrai, et je rends hommage à la ligue de Bretagne qui a fait un gros travail pour initier quelque chose mais, vous-mêmes dans les prévisions vous avez vu que cela pourrait rapporter 5 000 € à l'issue de l'expérimentation. Là, en valeur 12 % c'est 550 000 €; on est donc loin du compte. On va faire une révision budgétaire.

Que va-t-il se passer quand on fait une révision budgétaire ? Forcément, certains vont perdre de l'argent ; ceux qui ont été évidemment dans le cadre des actions, parce que, par définition, on ne réduit pas les frais fixes. On ne réduit pas non plus les frais déjà engagés. Cette révision se passera au conseil d'administration de juin, donc au bout de six mois.

Si vous avez regardé hier où l'on en était des licences sur janvier, février et mars, malheureusement on suit un trend à la baisse. On n'a pas de frémissement, et là il faudrait que l'on s'engage aujourd'hui à se dire qu'en fin d'année on aura plus

12 %. Vous savez bien tous, au fond de vous-mêmes que l'on n'aura pas 12 %. Je ne mets pas en doute la responsabilité du Bureau qui fera des révisions budgétaires avec le risque que je vous dis : à ce moment-là, on aura des actions qui seront arrêtées. On sait très bien que, lorsque l'on arrête une action engagée, si elle est arrêtée au bout de 60 % ou 80 %, malheureusement elle ne produit pas les effets à 60 ou 80 %. C'est donc de l'argent qui sera perdu. Je vous engage à ce que l'on ne perde pas cet argent.

Donc, je voterai contre et je vous engage à en faire de même.

M. LE PRESIDENT.- J'ai déjà répondu. Donc, je ne répondrai pas à nouveau.

Je vous propose de passer au vote.

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- La résolution est la suivante.

« L'assemblée générale de la FFVoile approuve le budget prévisionnel 2018 de la Fédération tel qu'il lui a été présenté ».

Vous pouvez répondre par oui, non ou vous abstenir.

Il est procédé au vote.

La résolution est rejetée (33,7 % oui et 66,3 % non - 118 votes sur 159 votants)

M. LE PRESIDENT.- Nous allons retravailler le budget en baissant les produits et les charges.

VI. Election au conseil d'administration (poste des membres associés autre que les classe)

M. Antoine SAVIGNAT, Scrutateur général.- Il resté un poste de membre associé à pourvoir au sein du Conseil d'administration de la FFVoile. Une candidature, sauf erreur et sous le contrôle de Eric MARLIOT, a été déposée pour l'assemblée générale de cette année, qui est la candidature de la Fédération des Industries Nautiques. Nous avons 8 membres associés présents ou représentés sur 12, ce qui représente 57 voix sur 82. Il va falloir procéder à ce vote.

Je précise que vous ne votez pas tous, seuls les membres du collège membres associés de la Fédération procèdent à ce vote.

Nous avons une candidature : M. Yves LYON-CAEN qui n'est pas présent, au titre des membres associés autres que classes. Vous pouvez lire sa [déclaration](#)

[de candidature](#). Il est donc demandé aux membres du collège membres associés de procéder au vote en précisant qu'ils sont 8 présents ici en principe.

On peut procéder à ce vote.

M. Yves LYON-CAEN est élu au poste d'administrateur.

(Vifs applaudissements)...

VII. Remise des médailles d'or

M. Henry BACCHINI, Vice-président délégué.- Cette année, nous avons choisi d'honorer par la médaille d'Or de FFVoile nos grandes championnes et champions qui ont couvert de lauriers et de la gloire la France et bien sûr notre fédération.

Les médaillés aux Jeux Olympiques de Rio 2016 :

➤ Charline PICON Championne Olympique médaille d'Or en Planche à voile RSX aux JO de Rio qui, après les jeux est devenue l'an passé maman d'une petite Lou et reprend aujourd'hui la compétition en Nouvelle Aquitaine. Elle est excusée.

➤ Camille LE COINTRE et Hélène DEFRANCE médaillées de Bronze en 470 féminin.

Camille est devenue maman d'un petit Gabriel. Hélène est entrée dans la vie active. Camille est excusée puisqu'elle a repris le 470 et est en entraînement à Palma de Majorque.

Les grands marins

➤ Thomas COVILLE, record du Tour du Monde en Solitaire sur son trimaran Ultim SODEBO en 49 jours. Il est excusé ; il nous a envoyé un message : *« Bonjour, Nicolas, on vient de me prévenir de cette réception à Paris pour recevoir de tes mains une médaille de la FFVoile. Nous venons de remettre SODEBO Ultim à l'eau et je navigue avec les jeunes de Vannes Agglomération ce week-end. Cette médaille aurait été pour moi plus qu'une médaille mais de tes mains la reconnaissance d'être dans ta trace, sillage d'athlète et d'homme d'engagement. Je m'excuse de ce contretemps et te prie de bien vouloir m'excuser et de transmettre aux autres invités mes excuses sentiments. Thomas COVILLE ».*

(Vifs applaudissements)...

➤ Nous devons avoir une liaison téléphonique avec Arnel LE CLEAC'H à 12H30, nous étions pris par d'autres engagements.

Armel LE CLEAC'H, vainqueur du Vendée Globe 2017, est rentré dans l'ordre de Chevalier de la Légion d'Honneur en avril 2017 à l'Élysée. Nous ferons une réception spécifique avec Armel, avec Banques Populaires.

François GABART - le secrétaire général de la MACIF était présent - pour son extraordinaire Tour du Monde en solitaire sur son trimaran MACIF, une carrière comme Armel météorique. Pour François, on fera aussi une remise de médaille spécifique à la MACIF. Nous aurions été très heureux aujourd'hui de remettre la médaille d'or de François dans ces locaux.

Pierre LE COQ, médaillé de bronze à Rio en RS:X masculin, présent parmi nous.

Je passe la parole à Nicolas.

M. LE PRESIDENT.- Pierre accepte que je l'appelle Pierrot et sur les réseaux sociaux, il s'appelle Pedro.

Pierre LE COQ est tombé dans la voile tout petit. Ton père Lionel planchiste connu aux « Tacauds du Trégor avec une équipe de furieux », Alain CADRE, Philippe LACOMBE, s'installe avec son épouse à Saint Brieuc, tous les deux sont chirurgiens-dentistes. La famille habite au bord de la plage des Rosaires, tout près du Centre Municipal de Voile de Saint Brieuc dirigé par un cadre-animateur de qualité Pierre GAUBERT. Tout petit, tu évolueras entre le club et la maison familiale, fréquentée parfois par l'Equipe de France de planche à Voile autour du local des Rosaires Fred DUTHIL souvent accompagné, des Cédric LEROY, Nicolas HUGUET, Nico BEUDOU.

Naturellement, Pierre GAUBERT t'apprend à bricoler, c'est que le gamin est adroit. L'ami GAUBERT veille au grain, ne pas brûler les étapes, Attentionné, tu navigues toujours avec un grément sous-puissant, des réglages pointus. Le même paraît très présent au club toujours partant, un abord dynamique souriant, différentes pratiques, funboard, planche à voile, planche à dérive, HC16 : un vrai touche à tout. Ne vous trompez pas, derrière cette façade de dilettante se cache un compétiteur acharné.

Dès ses 16 ans, Pierre arrache trois années consécutives sa sélection au Championnat du Monde jeune ISAF battant chaque année tous ses adversaires français des Pôles espoirs : sa force c'est son club le CMV Saint Brieuc et toujours Pierre GAUBERT.

2005 Busan Corée médaille d'argent, 2006 à Weymouth GBR le bronze en Mistral et enfin sur le nouveau support plus funboard la RS:X, 8.50 l'or en 2007 à Kingston Canada.

Espoir de l'année à la Soirée des Champions, nous n'avons pas oublié ta réponse à la question du journaliste : « alors maintenant l'objectif l'Equipe de France

Olympique ? » Pierrot nous précise : « non, d'abord je commence mes études de médecine, et je reviendrai car je veux aller aux Jeux olympiques chercher une médaille »

Tiens donc, comme faculté de médecine tu choisis Brest plutôt que Rennes. Le Pôle France de Brest est proche, deux années dix heures par jours à bachoter loin du Moulin Blanc, au centre-ville de Brest pour obtenir ce difficile sésame. Que c'est long et dur de regarder les résultats des autres sur internet.

Tu réussis le concours et tu choisis: la fac d'Odontologie. Celle-ci n'a jamais accueilli d'athlète de haut niveau. Pierre, tu vas te révéler excellent négociateur, ce n'était pas gagné d'avance, mais avec ton charisme tu emportes dans ton projet les profs, les administratifs et même le doyen au départ dubitatif.

Ta famille, tes parents, tes sœurs sont toujours aussi proches, très présents autour de toi.

Le double projet est bien parti, mais le physique a souffert de l'inaction, tout le corps est à reconstruire. En 2010 avec Stéphane JAOUEN, l'entraîneur du Pôle, la confiance se met en place. Steph est cash, direct, Pierre tu apprécies cette méthode.

Vous devez mettre en œuvre une organisation rigoureuse entre les exigences du haut niveau et celles d'études approfondies. Tu es manuel, adroit, tu te plais dans ce futur métier. La démarche est longue les résultats sportifs se font un peu attendre mais les bases sont solides, patience. Chaque année tu valides ta formation de futur chirurgien-dentiste.

En 2012, Pierre rentre dans les 15 sur 120 au Championnat du Monde, la progression est manifeste.

En 2013, débuts de l'Olympiade de Rio. Médaille de Bronze au Championnat d'Europe à Brest, tu enchaînes les bons résultats et les podiums: Vainqueur à Palma, deuxième du test évent à Rio en 2014. Pierre, tu valides ta formation de Chirurgien-dentiste. La famille LE COQ est toujours présente.

L'Or à la Sailing World Cup à Hyères en 2015, la stratégie construite avec Steph est claire, l'objectif de l'année sera le championnat du monde RS:X à Oman, grosses séances de vélo, préparation minutieuse du matériel, test de matériels, prépa physique et mentale très précises pour courir dans des conditions climatiques difficiles, fortes chaleurs. Le travail paye. Pierre LE COQ devient Champion du Monde RS:X 2015 à Oman, la sélection aux JO de Rio suit.

En 2016, un objectif unique les JO de Rio pas de charge inutile, pas de compétition en trop, la prépa se fait aux petits oignons, les partenaires de

L'Equipe de France Julien BONTEMPS, Louis GIARD, Thomas GOYARD, mobilisés dans le projet, apportent compétences et enthousiasme.

Rio le rêve devient réalité. Il y a eu des hauts et des bas. Tu reviens dans le match le dernier jour des qualifs. La finale est somptueuse. Pierrot se déchaine, lâche toute son énergie et vient prendre la médaille de Bronze, toute la délégation française, les deux familles LE COQ, PICON au grand complet sur la plage hurlent leur joie, leur bonheur.

Pierre et Charline sont médaillés.

Puis le retour en France après les festivités ; maintenant, il reste la soutenance de la thèse d'odontologie.

Le Docteur Pierre LE COQ, médaillé de bronze aux Jeux de Rio vient de réussir un fabuleux triple projet, vie sociale et universitaire au top, vie sportive idem et une vie personnelle basée sur des valeurs familiales fortes, ne pas se prendre au sérieux, mais quand j'entreprends un projet je le fais bien, très bien, avec sourire et bonne humeur, et pourtant que de sacrifices et de souffrances.

Pierre, tu as su tout au long de ton parcours agréger les compétences, fédérer les énergies autour de toi. Tu demeureras un exemple de réussite pour l'ensemble de nos futurs espoirs olympiques.

En 2017, Pierre, tu as intégré l'Armée des Champions.

Chapeau l'artiste, la suite reste à écrire.

Je vous propose de le féliciter et de l'applaudir.

(Très vifs applaudissements)...

M. Pierre LE COQ.- Bonjour à tous. Je suis vraiment très heureux d'être venu ici aujourd'hui. Je tenais vraiment à remercier la Fédération pour cette superbe distinction. Dans tout ce projet, je pense que j'ai eu aussi énormément de chance d'avoir pu être accompagné par la Fédération. Je mesure aussi la chance que j'ai d'avoir été dans une fédération qui a accepté des fois de me laisser faire des concessions, de me pousser à réaliser ce double projet. C'est rare dans une fédération. Je me souviens encore d'une lettre notamment de Henry qui m'encourageait à la veille de me lancer dans ma première année de médecine. C'est vraiment rare. C'est aussi grâce à tout cela et aussi tout le staff qui m'a encadré pour préparer ces grosses échéances, pour préparer Rio, les championnats du monde. On a de la chance en France d'avoir des cadres de très haut niveau qui sont super bien managés par toute une équipe de France qui est à la pointe dans tous les domaines. C'était une aventure incroyable à Rio au niveau personnel mais aussi au niveau collectif. Même si c'est un sport individuel, il y avait vraiment une équipe de France hyper soudée. Même s'il y a eu

forcément de la réussite pour certains, il y a eu aussi des malheurs pour d'autres. En tout cas, j'en garde vraiment un souvenir incroyable.

La Fédération et tout le staff ont vraiment réussi à créer toute cette cohésion et cette super ambiance.

Je réattaque. J'ai envie de retourner chercher une autre médaille. J'ai envie d'aller à Tokyo avec des objectifs encore plus ambitieux et de retour au boulot pour de bon, pour continuer à progresser.

Je tenais encore à tous vous remercier. A bientôt sur l'eau, sur les compétitions à venir ; il y en aura plusieurs en France au cours du printemps.

Merci encore.

(Vifs applaudissements)...

VIII. Modifications des statuts, des règlements Intérieur et Financier

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Vous avez eu les modifications proposées dans les documents qui vous ont été mis à disposition.

M. Eric MARLIOT, Directeur Administratif, Juridique et Financier.- Je vais vous présenter les principales modifications des textes dépendant de la compétence de l'assemblée générale.

On a également fait une note de synthèse pour ce qui concerne les statuts et le règlement intérieur. On a travaillé comme d'habitude en partenariat avec le cabinet d'avocats CDES conseil. On a mis en place cette présentation par thématique. Les textes ont été acceptés par le conseil d'administration et on les propose à votre validation.

Trois objectifs essentiels pour ces modifications :

- ❶ Se conformer aux évolutions du code du sport comme d'ordinaire.
- ❷ Poursuivre ce que l'on peut appeler la modernisation de la gouvernance fédérale.
- ❸ Des points où l'on toilette la rédaction de nos textes et on le fait très régulièrement pour avoir des textes à jour.

L'intégration du Kiteboard dans les textes de la Fédération. C'est l'article 9 du règlement intérieur. Je rappelle que nous avons un arrêté du ministre des Sports en date du 31 décembre 2016 qui nous accorde cette délégation. Nous avons la

délégation jusqu'au 31 décembre 2020. Courant 2017, la FFVol Libre a fait un recours en annulation de deux arrêtés du ministre, celui qui n'accorde pas la délégation et celui qui accorde la délégation Kiteboard à la Fédération. Le 16 février 2018, le Conseil d'Etat a donné raison finalement à la FFVoile indirectement ; en tout cas, il n'a pas censuré les arrêtés du ministre. Donc, par voie de conséquence, il donne raison à la FFVoile. Donc, le Kiteboard reste au sein de la FFVoile. Il nous faut maintenant modifier l'article 9 pour intégrer le Kiteboard à la liste des représentants des associations de classes à l'assemblée générale de la FFVoile. Nous avons parmi les classes représentés au sein de l'assemblée générale de la FFVoile au minimum un représentant de l'habitable, des dériveurs, des quillards de sport, de la planche à voile et le funboard, de la voile radio commandée, du catamaran. Maintenant, nous avons le Kiteboard si vous validez cette modification de l'article 9.

La publication des textes fédéraux, c'est une modification de l'article 46 des statuts. On est dans la gouvernance fédérale. Obligation issue d'un décret et d'un arrêté d'août 2017. C'est pour répondre aux dispositions obligatoires des fédérations sportives agréées. L'obligation c'est de publier les règlements fédéraux par voie électronique dans des conditions de nature à garantir la fiabilité de la publication et sa gratuité.

Dans les faits, cela ne change concrètement pas grand-chose pour la Fédération puisque l'on fait déjà la publication par voie électronique. La seule modification c'est une modification du terme de l'article 46 du libellé où le mot « gratuité » apparaît. On toilette et on met à jour nos textes.

Organismes déconcentrés. Assemblée générale des ligues et des CDVoile, art. 41 du règlement intérieur, il s'agit de corriger un oubli s'agissant de la représentation des membres associés locaux aux assemblées générales des ligues et des CDVoile.

Comités directeurs des ligues et des CDVoile, c'est l'art. 45 et l'art. 48 selon que l'on parle des ligues ou des CDVoile. C'est l'ajout d'une précision pour lever toute ambiguïté sur le fait que les élections aux comités directeurs des ligues et des CDVoile se font au sein des collèges séparés (associations, établissements, membres associés) s'agissant des candidats et des votants. Lorsqu'on élit ces représentants, il faut prévoir un collège pour les différents types de membres.

Comités directeurs des ligues et des CDVoile Art. 45 et 48 RI, précisions sur les incompatibilités (salariés, cadres d'Etat) avec une fonction élective au sein des comités directeurs des ligues et des CDVoile. Cela signifie que les cadres techniques nationaux, régionaux, d'Etat ne peuvent être élus au sein des conseils d'administration, ce qui est le cas à la Fédération mais aussi dans les ligues et dans les CDVoile. Les salariés des CDVoile ne peuvent pas être élus au sein du

conseil d'administration, du comité de direction du CDVoile ; le salarié d'une ligue ne peut pas non plus être élu dans le conseil d'administration de la ligue. C'est une précision. C'est quelque chose qui va de soi.

REGLEMENT FINANCIER

Un certain nombre de changements ont été expliqués par le trésorier que l'on met en adéquation avec notre règlement financier.

Modifications sur les règles relatives à l'organisation Comptable et Financière :

* Confirmation des délégations confiées au Trésorier Adjoint et au chargé de mission finances lorsqu'elles existent et c'est notre cas au sein de la FFVoile. On rappelle notamment qu'ils ont une délégation de contrôle et de validation des dépenses et des frais de mission.

* Mise en place d'un contrôleur financier, chargé du contrôle de gestion et de l'élaboration de procédures et d'outils, de reporting.

* Création d'une strate supplémentaire pour les autorisations de commande et validation des frais. L'idée est de se mettre en adéquation avec notre organigramme politique qui prévoit que, dans le cadre des départements, vous avez des pôles intégrés à ces départements ; c'est de donner une responsabilité aux personnes qui officient dans ces pôles. La proposition est de dire qu'un responsable de pôle intégré au département peut signer des frais de mission ou des dépenses jusqu'à 1 500 € et un responsable de département peut signer jusqu'à 4 500 €.

Règles relatives à la construction budgétaire

* Modification des modalités de présentation et suivi des demandes de Budget [Etablissement d'un nouvel échéancier. L'idée est de pouvoir établir le budget de l'année N en année N-1 entre septembre et décembre avec un point d'orgue le conseil d'administration de décembre qui décide de ce budget.

* Modification de la structure du budget en coordination avec le nouvel organigramme politique. Dans le budget apparaît les entités DESE, DCP... Les nouveaux noms des départements et les nouvelles dénominations des entités internes.

* Précision sur la Codification analytique basée sur une nomenclature validée/contrôlée par le service Administratif et Financier. C'est une explication de ce que l'on met en place.

Règles relatives au contrôle interne

* Mise en place de Rapports d'Etape (analyse à partir des outils comptables/gestion, rédaction de commentaires) à disposition des instances dirigeantes en amont des réunions de BE de janvier, juillet et octobre de chaque année.

* Contrôle budgétaire mensuel et contrôle des produits par le service comptabilité et finances.

Mesures de simplification et Cosmétique

* Les BDC/BAP doivent comporter le nom des signataires validant les bons. C'est pour faciliter le travail des équipes.

* Les dépenses inférieures à 100 €: regroupement sur un seul bon pour remboursement. Il y a toujours une exception prévue dans les textes.

* Les dépenses de téléphones portables mis à disposition par la FFVoile pris en charge par le DVFAT et plus de virements de compte à compte

* Tout le RFi est toiletté avec le nom des entités internes (Service comptabilité et finances, DVFAT...)

Précision sur annexe 1 (remboursement des frais engagés pour l'accomplissement d'une mission fédérale)

* Alignement du remboursement du prix des repas sur un montant de 35 € TTC maximum pour les BE, CA, CL et les réunions des entités fédérales.

* Modification des règles de remboursement de la restauration des CTS au siège FFVoile (Conséquence de la loi Braillard du 27/11/2015).

* Intégration de l'Indemnité Kilométrique Vélo pour les CTN résidant en région parisienne.

* Quelques précisions sur les frais de téléphones portables. C'est sur les frais d'accès aux mails et internet depuis l'étranger. Nos textes disent que c'est à la charge de l'utilisateur ; il y a quelques dérogations sur décision du président et du trésorier. On précise les dérogations dans le règlement financier.

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Y a-t-il des questions ?

M. Bernard BLANC.- Ligue Auvergne Rhône-Alpes. Dans le règlement intérieur, tu parles des ligues, les CDVoile, il manque les comités territoriaux.

M. MARLIOT.- Tu as tout à fait raison. On le modifiera. Merci de cette précision.

Je propose que ce soit intégré parce que la remarque est tout à fait justifiée. Si l'assemblée en est d'accord, il faut l'intégrer.

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Donc, Art. 45 et 48 du règlement intérieur.

M. MARLIOT.- Peut-être que le comité territorial c'est un autre article mais je vous propose de garder le principe et on l'intégrera dans le bon article. Je vous remercie.

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Y a-t-il d'autres questions avant de passer au vote ? (Non)

Je vous propose de voter.

« L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les modifications des statuts de la FFVoile telles que présentées. ».

Cette résolution est adoptée à 99,8 %.

« L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les modifications du Règlement Intérieur de la FFVoile telles que présentées et l'ajout suggéré sur les comités territoriaux ».

Cette résolution est adoptée à 100 %.

« L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les modifications du Règlement Financier de la FFVoile telles que présentées »

Cette résolution est adoptée à 97,3 %.

« L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au conseil d'administration par décision du 24 mars 2018 de procéder aux éventuelles modifications des statuts, des règlements intérieur et financier qui seraient imposés par le ministère des sports dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente assemblée générale »

Cette résolution est adoptée à 94,3 %.

IX. Synthèse de la surveillance médicale des sportifs de Haut Niveau par le médecin coordinateur

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Olivier CASTAGNA devait faire cette présentation. C'est Bernard qui va vous faire la synthèse.

M. Bernard DAVID, Directeur Administratif et Juridique Adjoint.- Je tiens à associer Catherine ROBICHON, la permanente en charge de la commission médicale qui travaille avec Olivier et Hervé à ce sujet. Elle mérite vos applaudissements.

(Vifs applaudissements)...

Le calendrier :

Début novembre : publication des listes par le Ministère chargé des Sports => envoi du 1er bilan aux sportifs.

➤ Le 1^{er} janvier

- * date limite pour la réception des examens du 1^{er} bilan pour tous les sportifs
- * envoi aux Pôles la liste des sportifs ayant un bilan incomplet
- * 1^{ère} relance vers le 10 janvier pour le Bilan 1

➤ Le 1^{er} mars

- * envoi du 2^{ème} bilan aux sportifs
- * Bilan 1 : 2^{ème} relance vers le 15 mars
- * envoi aux sportifs de l'état de leurs examens

➤ Le 15 mai

- * date limite pour la réception des examens du 2^{ème} bilan pour tous les sportifs
- * envoi aux Pôles la liste des sportifs ayant un bilan incomplet
- * Bilan 2 : 1^{ère} relance vers le 10 juin
- * Fin juillet : transmission de l'état de réalisation des bilans de chaque sportif à la DT
- * Bilan 2 : 2^{ème} relance vers le 15 août

Le bilan 2016/2017

Le nombre total de sportifs est de 383 avec les partenaires, les espoirs et les sportifs de Haut niveau. La proportion d'élite parmi les sportifs de Haut niveau est de 24 %.

38 % hors pôles et 62 % en pôles.

79 % des bilans complets,

20 % de bilans partiellement complets.

1 % des bilans non faits.

Vous avez un comparatif 2006/2017 de la taille de la population et des examens réalisés.

Vous avez une répartition par pôle où vous avez les taux de réalisation des bilans. Les médecins des pôles sont membres de la commission médicale et en collaboration directe avec Olivier CASTAGNA qui est le médecin coordonnateur.

Analyse épidémiologique : le principe c'est d'analyser la prévalence des pathologies et d'identifier leurs relations avec la pratique de la voile. Le législateur a rationalisé un peu le dispositif et laisse aux commissions médicales des fédérations le choix de pratiquer des examens supplémentaires selon la spécificité des disciplines sportives. C'est une optique de prévention et d'analyse de la bonne santé de nos sportifs en liste.

Au moins un quart de nos sportifs a été identifié avec une anomalie répertoriée :

7 % liées à la pratique de la voile

6 % aggravées par la pratique de la voile

4 % ont entraîné un arrêt définitif du sportif

14 % ont donné lieu à des examens complémentaires

3 % ont donné lieu à des échanges en direct avec le médecin coordonnateur

Vous avez tous supports confondus et anomalies avec l'origine des pathologies. Vous avez une analyse par différents types de pratiques.

Je vous encourage de prendre directement contact avec Olivier CASTAGNA si vous avez des questions pour approfondir les différentes pathologies selon les différents types de pratique.

Je vous remercie infiniment de votre attention.

(Vifs applaudissements)...

MME LA SECRETAIRE GENERALE.- Merci Bernard, c'était un exercice pas simple.

X. Fixation du prix de la cotisation versée par les membres affiliés à la FFVoile pour 2019

« L'Assemblée Générale de la FFVoile se prononce favorablement pour fixer le prix des cotisations 2019 à 274€ (pas d'augmentation) par membre affilié à l'exception des associations de classe qui bénéficient de la gratuité ».

Cette résolution est adoptée à 96,9 %.

Je remercie toute l'équipe qui a travaillé sur l'organisation de cette assemblée générale. C'était notre première assemblée et on m'avait dit que c'est une équipe pointue ++++. Je vous confirme que c'est une équipe pointue ++++. Je voudrais que l'on dise un immense merci à toute l'équipe de Virginie et qu'on l'applaudisse très fort pour le travail réalisé.

(Très vifs applaudissements)...

Cela a été pour moi très rassurant de savoir cette équipe derrière. Merci, merci, Virginie. C'était juste top !

M. LE PRESIDENT.- On vous remercie aussi au fond.

J'ai bien aimé la matinée avec vous. J'ai bien aimé remettre la médaille à Pierrot et j'ai moins aimé ce qui s'est passé entre deux. Je vous avoue que je ne sais

pas et je pense que personne ne sait vraiment dans quoi on se lance à travers ce qui s'est passé tout à l'heure.

J'ai peur que le dynamisme que l'on essaie de vous démontrer se grippe. Théoriquement, il se grippe et donc on va réfléchir à tout cela et vous représenter très probablement un budget. Peut-être y a-t-il eu des peurs, un peu de politique aussi. En tout cas, on va revenir vers vous et repartir. L'assemblée générale est souveraine.

J'aimerais que l'on arrive à vous emmener en majorité en tout cas vers quelque chose d'ambitieux. Encore une fois, on a une équipe de France pour cela ; on a des épreuves à organiser. On a les JO à préparer en 2024. Il faut que l'on sorte de cette situation pour cette ambition.

On fera une autre fois le sujet des JO utiles. L'ambiance n'y est pas. On va d'abord régler le problème. Faire ce débat parce qu'il sera utile.

Je clos cette assemblée générale en vous remerciant d'être venus et en vous disant à très vite maintenant.

Bon retour.

(Vifs applaudissements)...

La séance est levée à 16 heures 17.